

Charenton

n° 259

Septembre 2021

Magazine

Info & Actu | Sport | Portrait | Culture | Agenda |

**Ensemble,
avec la démocratie participative et les Conseils de quartiers,
adaptions la ville d'aujourd'hui
et fabriquons celle de demain**

Co-construire

Proposer

Echanger

Témoigner

Innover



CHARENTON
son avenir nous appartient

DECRYPTAGE

Le Forum des Associations

page 12

GRAND ANGLE

La transition écologique en 14 actualités

page 17

PORTRAIT

Olivier CAPITANIO

page 29



Plantations de lavande devant les gymnases Tony Parker

Sommaire

4 Retour en images

sur les événements
des dernières semaines

8 Ici et là

Les travaux dans de nombreux
équipements de la ville cet été

12 Décryptage : Le Forum des Associations



14 En direct

17 GRAND ANGLE

*La transition écologique
en 14 points*



23 Citoyens de demain



28 RENCONTRE

Chantal Durand et Hervé Gicquel



29 PORTRAIT

Olivier CAPITANIO

34 Tribunes d'expression libre



Charenton Magazine 48, rue de Paris - 94220 Charenton • Directeur de la publication Hervé Gicquel • Rédactrice en chef Céline Lormier (01 46 76 47 93) • Journaliste Marion Fuzon • Ont collaboré à ce numéro David Custodio, Xavier Delaruelle, Céline Khiari et Céline Lormier • Photos Jean-François Deroubaix, Marion Fuzon, Jean-Pierre Le Nai, Freepik • Conception Graphique Annabelle Brietzke • Mise en page C.Doumbe, M.Fuzon, C.Lormier • Impression Groupe Morault - tirage 18 000 exemplaires Distribution Abdellatif Aïchi • Magazine imprimé sur papiers issus de forêts gérées durablement.



L'édito

Hervé GICQUEL | Maire de Charenton-le-Pont | Vice-Président du Conseil départemental du Val-de-Marne



Chères Charentonnaises, Chers Charentonnais,

Lors de la séance du conseil départemental, du 19 juillet 2021, Olivier Capitanio, Président du Conseil Départemental, m'a fait l'honneur de me confier le poste de Vice-Président chargé des finances, de la commande publique, de l'évaluation des politiques publiques et du développement du numérique.

Je le remercie vivement de la confiance qu'il me manifeste. Charenton sera ainsi bien identifiée dans le Val-de-Marne. C'est une mission de grande responsabilité que j'assumerai avec enthousiasme, détermination, humilité et clairvoyance. Les finances des collectivités sont en effet confrontées à de sérieuses difficultés que la crise sanitaire va probablement accentuer. La situation de notre Département implique une vigilance accrue.

Nos services municipaux ont été à pied d'œuvre tout l'été pour veiller notamment au bon déroulement des accueils de loisirs, aux séjours à l'extérieur de notre commune et sur les personnes isolées et/ou vulnérables. La période estivale a également été propice pour mener des travaux dans nos différents équipements municipaux notamment les écoles.

Dans ce magazine, vous trouverez toutes les informations utiles sur la rentrée avec un focus sur la restauration scolaire qui fait l'objet de

changements importants. En lien avec la désignation d'un nouveau prestataire, les écoliers Charentonnais vont bénéficier désormais de repas plus qualitatifs. L'objectif est également de réduire le nombre d'emballages et de plastique et d'intégrer dans les menus davantage d'ingrédients durables, labellisés, issus de l'agriculture biologique et locale.

En parallèle, il est à noter que la réforme majeure du quotient familial s'appliquera, dès septembre, dans le cadre de la simplification et l'harmonisation des pratiques tarifaires existantes. La Ville de Charenton-le-Pont a œuvré au cours des derniers mois pour les faire converger dans les domaines péri et extrascolaires et les étendre à la jeunesse ou à la culture. Un des objectifs de cette refonte est ainsi de redonner, sur la base de l'équité et de l'accès au plus grand nombre de nos concitoyens, de la cohérence et de la cohésion aux tarifs.

J'ai également le plaisir de vous confirmer la création des conseils de quartier qui sont présentés dans ce numéro. J'invite vivement nos concitoyens à nous adresser leur candidature pour participer à ces instances de concertation, lieux de débats et d'enrichissement de la vie publique locale.

Charenton-le-Pont est une ville dont les clubs sportifs excellent tant par la pratique du sport à destination de toutes les générations que par l'accueil et la formation d'athlètes de haut niveau.

A la suite des Jeux Olympiques de Tokyo, je félicite le Charentonnais Evan Fournier, star de la NBA, qui a obtenu avec l'équipe de France de Basketball une médaille d'argent et Mickael Mawem, ancien entraîneur du club d'escalade de Charenton, qui s'est classé 5^e à l'épreuve.

Sous réserve de l'évolution de la pandémie, le mois de septembre verra de nombreuses manifestations locales se déployer comme le Forum des Associations, la journée du développement durable, des animations dans le cadre de la semaine européenne de la mobilité... Elles seront organisées en respectant les protocoles sanitaires en vigueur.

Les débats ont été vifs au cours des dernières semaines s'agissant des actions pour endiguer durablement la pandémie et je peux comprendre les inquiétudes exprimées par certains. A l'instar de l'Association des Maires d'Ile-de-France (AMIF) et de la majorité des parlementaires, je soutiens l'extension du pass sanitaire et prend position en faveur de la vaccination massive des Français contre la Covid-19.

Aujourd'hui nous devons surmonter une crise sanitaire majeure, qui a déjà fait des millions de morts, met l'économie en grande fragilité et complique notre vie quotidienne. La progression du variant Delta, nous oblige à poursuivre nos efforts car la situation sanitaire demeure préoccupante. J'ai, cependant, bon espoir que nous arriverons à éradiquer ce virus.

Je vous souhaite une excellente rentrée.

< **RETOUR** EN IMAGES >





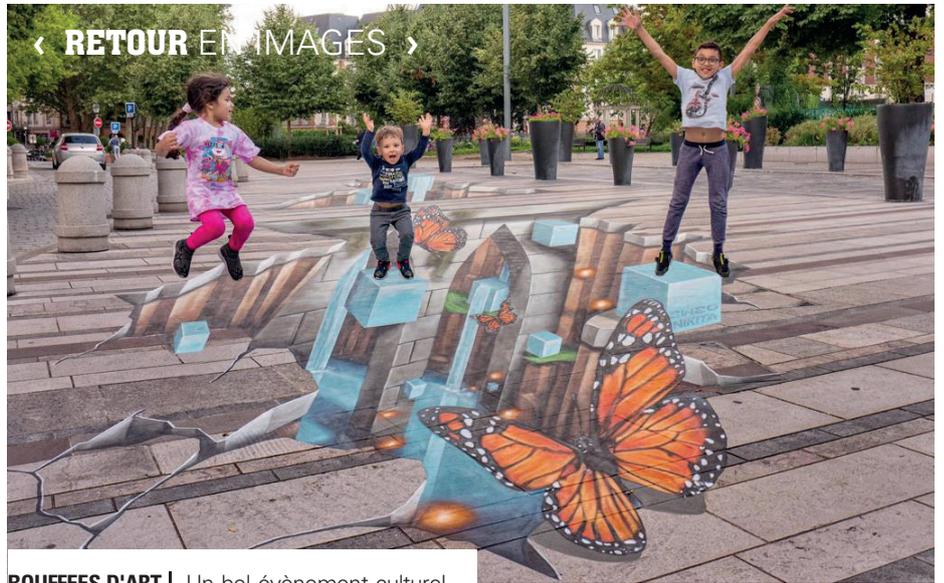
TOUS AU CLUB | Le temps pluvieux, pas très estival en juillet, n'a pas découragé les Charentonnais venus retrouver Tous au Club sur la place Briand. De belles retrouvailles avec les enfants et les nombreuses familles charentonnaises souhaitant profiter des animations en plein air. Trampolines, structure gonflable, parcours accrobranches, mur d'escalade, paddle boat, pumtrack, buvette... ont fait le plein et surtout le bonheur des petits et des grands ! Malgré cette météo capricieuse, près de 16 000 enfants ont profité des animations de Tous au Club ! Merci de votre fidélité et rendez-vous l'année prochaine !



 Retrouvez toutes les photos sur www.charenton.fr



◀ RETOUR EN IMAGES ▶



BOUFFEES D'ART | Un bel événement culturel appelé "Les Bouffées d'art" est venu conclure l'année scolaire dans différents quartiers de Charenton. Portes Ouvertes à l'atelier d'arts plastiques Pierre Soulages, anamorphose sur le parvis de l'hôtel de ville, expositions photos, fresque sur la vitrine de l'espace Art et Liberté... Il y en avait pour tous les goûts.

 Retrouvez toutes les photos sur www.charenton.fr



HISTOIRES AU SQUARE | Cette année encore, les médiathèques ont pris leur quartier d'été avec des animations en plein air pour les petits à partir de 4 ans et pour les grands, toutes générations confondues. L'objectif est de sensibiliser les parents à l'importance et au plaisir de la lecture pour les tout-petits.



 Retrouvez toutes les photos sur www.charenton.fr



AIDES AUX VACANCES FAMILIALES | La Ville de Charenton a signé une convention de partenariat avec l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances et a proposé des aides aux vacances à certaines familles à l'image d'un foyer charentonnais qui a séjourné quelques jours dans les Landes dans un village-vacances proche de l'océan. Cette famille de quatre personnes a apprécié cette opportunité qui lui était donnée de s'extraire de la routine du quotidien et de passer du bon temps ensemble. Au total, une vingtaine de familles charentonnaises ont pu partir cet été, car éligibles aux critères de revenus fixés par l'ANCV.



Berck-sur-Mer

SORTIES | Le pôle seniors a proposé tout l'été des sorties à la journée. Les retraités charentonnais étaient heureux de prendre l'air et de passer de bons moments ensemble. Au programme : les plages du Touquet, de Berck-sur-Mer, de Villers-sur-Mer et de Cabourg, mais aussi la découverte du patrimoine architectural de la jolie ville de Troyes ou encore la visite de la maison et les jardins de Claude Monet à Giverny. Tous ont beaucoup apprécié de passer ces parenthèses de détente dans des lieux ressourçants et dépaysants.

< ICI ET LÀ >

Dans ma ville ...

La période des vacances est souvent l'occasion pour la Ville de réaliser les travaux d'entretien et de modernisation des équipements scolaires. Tour d'horizon.

**Ecole élémentaire
Anatole France**
revêtement du sol de
l'entrée
4 500 euros



**Ecole élémentaire
Valmy**
peinture intérieure
17 100 euros



Ecole maternelle Conflans
peinture de l'escalier de secours
7 300 euros



Ecole maternelle Valmy
peinture, plomberie,
menuiserie
4 000 euros



Ecole élémentaire Desnos
peinture du hall, de la loge
6 500 euros



**Ecole maternelle
Champ des Alouettes**
réfection des carrelages de l'office
et revêtement de sol
12 500 euros



**Ecole maternelle
Port aux Lions**
peinture et réaménagement
du trottoir et du parvis
81 089 euros



BOIS DE VINCENNES



**Ecoles élémentaires
Briand**

peinture, plomberie
et maçonnerie
25 000 euros



**Ecole maternelle
des 4 vents**
réalisation de la
signalétique intérieure
5 000 euros



CHARENTON-ÉCOLES



HÔTEL DE VILLE

(Voie piétonne)



**Ecole élémentaire
Pasteur**

peinture de 4 classes
15 300 euros



**Ecole maternelle la
cerisaie**

peinture
14 100 euros

QUAI DE BARRAS

LA SEINE



CULTURE

Les petits fauves de l'atelier Pierre Soulages rugissent de plaisir !

Chaque année, les élèves du cours de bandes dessinées de l'atelier d'arts plastiques Pierre Soulages prennent un grand plaisir à participer à la section scolaire du concours organisé par le festival international d'Angoulême. Tout au long de l'année, ils préparent leur univers graphique, le scénario et s'efforcent de trouver des astuces pour séduire le lecteur. Bravo à ces jeunes charentonnais âgés de 7 à 16 ans et déjà plein de talent et de créativité qui ont reçu un "Petit Fauve de Bronze"!



• Charlie Dress (7/8 ans) • Stella Dale Martin (11/12 ans) • Victor Jouys (11/12 ans) • Lynn Touboul (11/12 ans) • Samy Znaoui (13/14 ans) • Justine Barizien (13/14 ans) • Victoria Souissa (13/14 ans) • Sarah Laffuge (15/16 ans)

 Retrouvez toutes les photos sur www.charenton.fr

COVID-19

Mobilisation du personnel soignant



Les personnels de nos villes (médecins, infirmiers, agents municipaux...) mobilisés dans le cadre de la gestion du centre de vaccination de Maisons-Alfort au Moulin Brûlé ont été mis à l'honneur en juillet dernier, à l'occasion d'une cérémonie en présence des maires de Maisons-Alfort, Charenton, Saint-Maurice et Joinville ainsi que du député de la circonscription.



ENFANCE

Les colos apprenantes



Une quarantaine d'enfants charentonnais scolarisés du CP au CM2 a participé cet été au dispositif "Colos apprenantes" dans le domaine de Grosbois. Cette opération avait pour objectif de répondre au besoin d'expériences collectives et de remobilisation des savoirs après les périodes de confinement qu'a connu notre pays.

DOTATION DE SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT LOCAL

Le parc de Conflans, projet lauréat du Plan de Relance



En juillet dernier, Bachir Bakhti, Sous-préfet de Nogent-sur-Marne, a visité le parc de Conflans rénové et embelli, sous la conduite du Maire, Hervé Gicquel et de Jean-Pierre Cron, Maire-Adjoint chargé des travaux. Le parc du Séminaire de Conflans est un projet lauréat du Plan de Relance porté par l'Etat et bénéficie d'une subvention de 104 000€ dans le cadre de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL), afin d'accompagner un effort de relance rapide et massif des projets des communes. La rénovation du parc de Conflans est un embellissement pour tout un quartier et pour tout Charenton.

SÉCURITÉ

Emmaüs renforce la tranquillité de ses locataires

Souhaitant renforcer sa démarche partenariale pour lutter contre le sentiment d'insécurité et les incivilités, la Municipalité vient de signer avec le bailleur social Immobilière 3F et la Préfecture du Val-de-Marne une convention pour la mise en place d'un dispositif innovant de transmission des images de vidéosurveillance de la Résidence du Tripode vers le CSU (Centre de Supervision Urbain de la police municipale). Dès cet automne, cet accord intégrera également le dispositif de caméras qui est en cours d'installation dans le quartier Victor Hugo-Robert Schuman.

Ainsi, après Immobilière 3F par la présente convention et le Groupe Valophis pour les Résidences Bobillot-Sellier, avec un dispositif créé en 2018, la Municipalité et le bailleur social Emmaüs Habitat finalisent un accord de partenariat pour l'exploitation opérationnelle par la police municipale des caméras installées dans les parties communes des Résidences de la rue des Bordeaux et de la Villa Bergerac.



SÉCURITÉ

Police sur RDV

Afin de réduire le temps d'attente dans les commissariats, la Préfecture de Police a lancé une plateforme en ligne dédiée à la prise de rendez-vous. Depuis cette plateforme, les usagers pourront prendre rendez-vous entre 8 heures et 22h30 pour déposer une plainte ou encore une main courante. Une convocation leur sera adressée, nécessaire pour qu'ils puissent se rendre au commissariat.

www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr/PoliceRendezVous

PoliceRendezVous

LIMITEZ VOTRE TEMPS D'ATTENTE

Pour un dépôt de plainte ou de main courante

PRENEZ RDV EN LIGNE

www.prefecturedepolice.paris/PoliceRendezVous

EN CAS DE DANGER IMMÉDIAT OU DE COMBUSTIBLE

17
VOSU DOMESTIC

112
APPEL D'URGENCE

victimes de
VIOLENCES
SEXUELLES ET
STRESS

#victimesLaisserPasser
Réagir peut tout changer

www.service-public.fr/cmi

URBANISME

Des architectures inspirées



Le parvis de la Médiathèque de l'Architecture a accueilli en juillet dernier la remise des prix du palmarès "Architectures habitées" organisée par le CAUE du Val-de-Marne. Celui-ci a pour objectif de promouvoir des réalisations exemplaires et inspirantes créées uniquement en Val-de-Marne entre 2013 et 2019. Pour cette 1^{ère} édition, le CAUE du Val-de-Marne a exclusivement orienté son palmarès vers l'habitat individuel dans le but de valoriser les projets de construction, de transformation, de rénovation ou d'agrandissement et de démontrer l'importance de l'architecture et le rôle de celle-ci dans la fabrication d'un cadre de vie de qualité. Une exposition au sein de la MAP a été également organisée.



Dimanche 5 septembre le Forum des associations

Depuis le début de la pandémie, le monde associatif se mobilise. Ainsi, les acteurs charentonnais du secteur ne renoncent pas et, au contraire, redoublent d'efforts, de créativité et de détermination pour poursuivre leurs engagements au service de leurs adhérents. Le dimanche 5 septembre, ils le démontreront une nouvelle fois en participant au traditionnel Forum des associations.



Les vicissitudes liées à la crise sanitaire ont mis à rude épreuve le quotidien des associations et de leurs adhérents depuis de nombreux mois. Au fil des mesures gouvernementales, les activités associatives ont dû s'adapter voire parfois totalement s'interrompre. C'est donc avec impatience et avec l'espoir d'une nouvelle saison moins tourmentée que le monde associatif et les Charentonnais attendent de retrouver la vie dynamique à laquelle ils étaient habitués.

La Ville a souhaité, cette année encore, maintenir l'organisation de cet événement essentiel même si la Municipalité se réserve la possibilité de l'annuler si la situation sanitaire l'imposait.

Comme l'an passé, la plus grande vigilance sera de mise afin d'assurer la sécurité de tous les participants. Ainsi, afin de respecter les règles sanitaires, les 96 associations et services municipaux animant le Forum seront déployés dans le marché du centre mais aussi dans le hall et la cour de l'école Aristide Briand. L'accès sera soumis au pass sanitaire pour les plus de 18 ans. De plus, le port du masque sera obligatoire au sein du Forum des Associations.

Les animations devraient faire leur grand retour. En extérieur, sur l'avenue Anatole France, des ateliers de sensibilisation au handicap (association ODAAS et volley assis) seront programmés le matin avant de laisser place, l'après-midi, entre 12h45 et 17h aux démonstrations sportives. Dans le Forum, les personnes intéressées pourront s'initier aux premiers secours avec la Croix rouge, s'informer sur l'apiculture avec l'association "Bee Happy Miel", sur les jardins partagés avec "Les semeurs du pont" et l'ASC (Activités Seniors Charenton) ou encore s'essayer au bridge avec l'Amicale de bridge. Le Lion's Club proposera, de son côté, des tests de dépistage du diabète.

Plus d'info sur www.charenton.fr
et sur place auprès des stands "Vie associative" et "Communication"

2 nouvelles associations au Forum



Team94 cycling

Club cycliste formateur dans les disciplines de la piste, de la route et du cyclo cross. Certains de ses membres ont remporté deux titres de champion du monde et un titre de champion d'Europe chez les juniors et espoirs !

Une section vélo loisir féminin est exclusivement dédiée aux femmes avec deux antennes : Charenton-le-Pont et Choisy-le-Roi.

<http://www.facebook.com/team94cycling/>

Compagnie les Apicoles

L'association a pour objectif le développement d'activités artistiques. Pour se faire, l'association a pour mission de créer, produire, mettre en scène des œuvres théâtrales, musicales et/ou chorégraphiques ou de les valoriser.

Elle propose des projets interactifs regroupant tout aussi bien des professionnels que des amateurs de la scène.

Elle a également comme mission d'initier et de transmettre tout le savoir artistique et culturel que possèdent ses membres.

www.lesapicoles.com

la compagnie
les Apicoles

PISCINE MUNICIPALE ET CNMC

Profitez du Forum pour vous informer

Alors que les travaux se poursuivent pour que la piscine rouvre ses portes début 2022, le Forum des Associations 2021 accueillera, après plusieurs années d'absence, le Cercle des Nageurs de la Marne-Charenton (CNMC). A défaut, pour l'heure, de pouvoir prendre des inscriptions, le CNMC sera aux côtés du service municipal des sports pour informer tous les Charentonnais intéressés par les activités proposées à la réouverture de la piscine municipale par le club et par la Ville.

Par nature, la piscine municipale a pour vocation de développer le "Savoir Nager" pour les plus jeunes sur le temps scolaire et périscolaire. Cette activité sera donc bien entendu déployée, dès la réouverture de l'espace sportif, sur la base de nouveaux projets pédagogiques. Comme par le passé, de nombreux créneaux seront également réservés pour accueillir les clubs utilisateurs aux premiers rangs desquels les associations de plongée et le CNMC. Ce dernier pourra ainsi reproposez les activités qui remportaient, jusqu'à la fermeture de la piscine, de larges suffrages auprès des adhérents à savoir : l'école de natation, le Water-polo (apprentissage, entraînement, compétitions), les séances d'aquagym, les bébés nageurs (6 mois à 3 ans) et l'Aqua jardin (3 à 5 ans).

De son côté, la Ville souhaite combiner la réouverture de l'établissement au développement d'une nouvelle dynamique en répondant plus justement encore aux attentes des Charentonnais et en proposant de nouvelles activités. Dans ce cadre, le nombre de créneaux ouverts au public devrait être élargi et organisés sur des tranches horaires plébiscitées notamment tôt le matin et en soirée. De même, des cours de remise en forme en milieu aquatique pendant la pause méridienne, des séances d'aquaphobie et des programmes d'entraînement et de perfectionnement sont envisagés. Enfin, la fosse de plongée, elle aussi rénovée, accueillera de nouvelles activités pour un large public y compris les plus jeunes qui auront l'occasion de découvrir cette pratique sportive.



Des mesures de sécurité strictes reconduites cette année

Notre pays est toujours sous haute vigilance contre les risques d'attentat. A ce titre, comme les années précédentes, l'entrée au forum des associations sera filtrée.

Ainsi, les agents de sécurité seront dotés de détecteurs de métaux et chaque visiteur sera invité à présenter son sac. A ce propos, pour votre confort, il vous est conseillé d'éviter de vous rendre au Forum avec des sacs trop volumineux. L'accès sera également sécurisé par la neutralisation des environs de la halle du marché du centre. C'est pourquoi, l'avenue Anatole France sera interdite à la circulation entre la rue de Paris et l'école Anatole France.

D'autre part, l'avenue Jean Jaurès sera fermée entre la rue du Général Leclerc et l'avenue de Stinville mais l'accès aux commerces restera possible pour les piétons.



PROJET CHARENTON-BERCY

Le travail se poursuit

Depuis plusieurs mois, le projet urbain Charenton-Bercy poursuit sa préparation par la réalisation d'études techniques et d'étapes administratives, complexes, en raison de l'importance du projet mais aussi des particularités du site. En effet, le programme de reconception du quartier de Bercy s'intègre dans un tissu urbain déjà constitué à l'interface de grandes infrastructures et compris dans un périmètre soumis à des règles particulières liées au risque inondation. Ces préliminaires techniques et administratifs étant à présent bien engagés, le dialogue avec les usagers, instauré dès l'initiation du projet, va pouvoir reprendre prochainement.

L'année écoulée a été consacrée à des étapes de fond essentielles au bon déroulement de l'ensemble du projet :

- **la poursuite de procédures réglementaires et administratives** dont, à titre d'exemples,

- la création de la Zone d'Activités Concertée initiée en juillet 2020,

- le renforcement de la démarche partenariale autour du projet, avec la signature, en mars 2021, du Projet Partenarial d'Aménagement par l'Etat, GPA, la Ville et le territoire qui formalise les engagements opérationnels des partenaires publics du projet. Cette action vise à créer, à l'avenir, une Grande Opération d'Urbanisme (approuvée le 29 juin dernier par le Conseil du Territoire *Paris Est Marne&Bois*) qui permettra d'accélérer des procédures et donc le lancement du projet sur le terrain.

- la préparation du dossier d'autorisation environnementale unique qui vient d'être déposé au cours de l'été.

- **les études de conception des espaces publics (avant projet)** qui ont permis de définir les principes fondateurs du projet. Ainsi, il a été établi que les espaces publics feront la part belle aux modes doux et aux transports en commun ainsi qu'à la nature en ville. Le fil conducteur de la conception sera de recréer un espace public de ville classique pensé comme un lieu d'usage en lien avec les rez-de-chaussées commerciaux de la rue Baron-le-Roy.

- **la sélection des 12 équipes d'architectes qui seront chargés de la conception de lots immobiliers** pris en charge par le groupe Bouygues et lancement des ateliers de co-conception pour la phase 1 de l'opération au 1^{er} semestre.

Toutes ces avancées permettent de poursuivre la conception d'un projet qui améliorera la qualité de vie du quartier et des Charentonnais grâce à la reconnexion à Paris et la création d'une rue commerçante animée, d'une nouvelle offre

de mobilité (pistes cyclables, stationnement vélo, ...), d'un nouvel espace public majeur (la passerelle), à l'intégration de la nature en ville dans un site aujourd'hui minéral et à la qualité des logements et des bureaux, etc. Ces ambitions environnementales seront également très importantes en terme de performance énergétique, de bilan carbone sur l'ensemble du cycle de vie des bâtiments, d'utilisation de matériaux biosourcés, de biodiversité.

Parallèlement, le dialogue avec la Ville de Paris et le projet Bercy-Charenton se poursuit avec, notamment la première séance du comité citoyen concernant la ZAC Bercy-Charenton qui s'est déroulée, le 29 mai dernier, au Musée des Arts Forains en présence du Maire de Charenton et d'habitants ou encore la visite réalisée, le 15 juillet, par Hervé Gicquel aux côtés d'Emmanuel Grégoire, Premier Maire-Adjoint de Paris, Emmanuelle Pierre Marie, Maire du 12^e arrondissement et de représentant de Grand Paris Aménagement des deux projets "Bercy".

- **Prochaines étapes programmées avant la fin de cette année...**

- Création de la ZAC : l'arrêté de création, qui doit être pris par le préfet, est attendu d'ici la fin de l'année. Auparavant, le dossier complet de création de ZAC sera soumis à la participation du public par voie électronique entre le 30 août et le 28 septembre (voir encadré ci-contre).

- Lancement de la procédure intégrée de la Grande Opération d'Urbanisme, valant mise en compatibilité du PPRI et du PLU. La mise en compatibilité du PLU qui est prévue par cette procédure fera l'objet d'une concertation entre le 30 août et le 28 septembre (voir ci-contre).

- **... puis en 2022**

De nouvelles étapes administratives s'imposeront avec une nouvelle séquence d'enquête publique prévue mi 2022.

Les études se poursuivront également afin de préparer les premiers permis de construire.

Enfin, si le contexte sanitaire le permet, le dialogue citoyen avec les habitants pourra reprendre sous forme d'ateliers avec comme thématique prioritaire les espaces publics et la passerelle Valmy.

Participation du Public par Voie Electronique (PPVE) sur le dossier de création de ZAC

En application de l'article L123-19 du code de l'environnement, le projet de la ZAC Charenton-Bercy est soumis à une participation du public par voie électronique. Cette participation vise à recueillir les observations et propositions du public sur le projet avant son autorisation par l'autorité compétente.

Le dossier soumis à la participation est constitué notamment de l'évaluation environnementale du projet, l'avis de l'autorité environnementale et le mémoire en réponse. Du 30 août au 28 septembre inclus, les pièces du dossier sont consultables sur le portail internet des services de la préfecture www.val-de-marne.gouv.fr/Publications/AOEP-Avis-d-Ouverture-d-Enquetes-Publiques.

Les observations relatives au projet peuvent être adressées par courrier électronique à :

pref-enquetepublique@val-de-marne.gouv.fr

Les demandes techniques peuvent être adressées à : zac-charenton-bercy@grandparisamenagement.fr

Concertation préalable à la mise en compatibilité du PLU

En application de l'article L103-2 du code de l'urbanisme, la mise en compatibilité du PLU de Charenton, soumise à évaluation environnementale, prévue dans le cadre de la procédure intégrée de la Grande Opération d'Urbanisme de Charenton-Bercy, doit faire l'objet d'une concertation préalable. Cette concertation vise à associer les habitants et les personnes concernées à la mise en compatibilité du PLU.

Enfin une réunion publique sur ce sujet aura lieu le jeudi 9 septembre à 19h30 au Complexe sportif Maurice Herzog (9, rue du nouveau Bercy). **Inscription et présentation du pass sanitaire obligatoires** zac-charenton-bercy@grandparisamenagement.fr

FERMETURE DE LA BRETELLE RUE CROQUETTE

Une proposition pour pacifier le centre-ville

À l'occasion des travaux de réfection de garde-corps entrepris par le Conseil Départemental du Val-de-Marne, la rue Arthur Croquette, bretelle d'accès à l'autoroute A4 a été fermée à la circulation, durant plusieurs mois.

Durant ces périodes, les usagers venant du nord de la Capitale, ou de la banlieue, ont été invités à rejoindre l'autoroute A4 depuis le Pont de Charenton ou l'échangeur de Bercy, en empruntant notamment le boulevard périphérique intérieur, axe naturel et parfaitement approprié plutôt qu'un transit en cœur de ville, totalement saturé à certaines heures depuis la mise en service d'applications mobiles d'aide à la conduite.

Ces déviations ont eu des conséquences bénéfiques sur la qualité de l'air et du bruit sans que ce report de circulation n'ait pour autant généré de retenues particulières sur le boulevard périphérique intérieur ou sur le début de l'autoroute A4 depuis l'échangeur de la Porte de Bercy.

Le Maire, Hervé Gicquel, vient d'entamer une démarche auprès de la Préfète du Val-de-Marne et de la Direction des



routes d'Ile-de-France (DiR.IF) afin que l'opportunité de fermer la bretelle d'accès à l'autoroute A4 de la rue Croquette soit étudiée, expérimentée et finalement actée. Même si elle a tenu à rappeler qu'une telle modification des modalités d'accès au réseau autoroutier nécessiterait

réglementairement une instruction du ministère de la Transition Ecologique, des études d'impact et une concertation avec l'ensemble des acteurs institutionnels concernés, Madame la Préfète, Sophie Thibault, a ouvert la discussion autour de cette proposition.

PLACE NETTE AVANT UN NOUVEAU PROJET

Les modulaires ont quitté la cour de l'Hôtel de ville



Installés dans la cour de l'Hôtel de Ville en 2010 pour accueillir les enfants de l'école des 4 Vents alors en reconstruction, les modulaires s'étaient, au fil du temps, taillés une place dans l'environnement immédiat de la Mairie où ils étaient d'ailleurs restés après le retour des écoliers dans leur établissement neuf pour abriter de plus jeunes usagers encore : les petits pensionnaires de la halte-garderie Paris (devenue,



après reconstruction, la Halte-garderie Simone Veil). Malheureusement, en 2017, suite à un incendie, cette structure temporaire a vu sa carrière s'achever brutalement, les conditions n'étant plus réunies pour qu'ils reçoivent du public en toute sécurité.

L'opération de démolition s'est déroulée cet été durant 5 semaines afin de minimiser au maximum les nuisances générées pour les riverains.



Les modulaires laissent ainsi une surface libre de 500 m². Depuis quelques semaines, le sous-sol de l'Hôtel de Ville est en travaux : une base de vie de chantier a donc été installée sur cet espace vacant. Ces travaux devraient durer environ 6 mois. La Municipalité a lancé une réflexion pour utiliser prochainement cet espace public de la manière la plus pertinente possible pour les Charentonnais.

EN DIRECT DES CHANTIERS DE L'ÉTÉ

Terrains de sport du parc de Conflans

Suite aux demandes des utilisateurs, la Ville vient de remplacer le panier de basket et les buts de hand-ball et de reprendre les revêtements des terrains de sport situés dans le parc de Conflans. A cette occasion, l'ensemble des tracés des différents terrains a également été reconstitué.



Bientôt la reconquête paysagère de la rue du Pont

Alors que la construction de la seconde tranche de l'immeuble situé en entrée de ville, rue du Pont est en cours d'achèvement, la Municipalité étudie un projet de végétalisation de cet espace jusqu'alors très minéral. En effet, les sous-sols le permettant et la largeur du trottoir étant conséquent, la Ville envisage d'y implanter, d'ici

la fin de l'année, des arbres et des vivaces en pleine terre.

Cette reconquête végétale embellira assurément cette entrée de la ville et concourra à la volonté municipale de voir renforcer la nature en ville afin d'améliorer l'environnement urbain.

Déploiement du réseau de vidéo protection

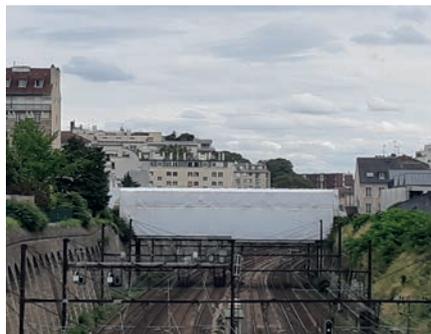


Dans le cadre du plan pluri-annuel de déploiement de la vidéo-protection sur l'ensemble de la commune, la Ville a fait procéder à des travaux de génie civil qui vont permettre l'implantation de 2 nouvelles caméras respectivement aux abords du collège (croisement rue de la Cerisaie et rue Saint-Pierre) et du lycée (croisement rue Victor Hugo et rue Paul Eluard). Ces travaux (hors coût d'acquisition des caméras et du tirage de la fibre) représentent un investissement de plus de 64 000 euros.

Chapelle Emmaüs



D'importants travaux de réhabilitation et d'extension se poursuivent au centre historique de la Communauté Emmaüs fondé par l'Abbé Pierre au 2 bis avenue de la Liberté. Ils consistent en une surélévation et un réaménagement de la Chapelle, ainsi qu'en une modification des façades du pavillon et un remplacement de la clôture.



Pont SNCF de la rue des Bordeaux

A la demande de la Municipalité, la SNCF a réalisé la réfection du Pont, situé rue des Bordeaux montrant des signes importants de vétusté. Ces travaux qui ont nécessité plus de 2 mois d'intervention consistaient à décaper l'ouvrage métallique puis à appliquer une peinture anticorrosion.

Végétalisation

Nouvelle victoire de la nature en ville rue du Port aux Lions où mobilier urbain et fosses d'arbres individuelles ont laissé place à une jardinière en pleine terre courant sans discontinuer depuis le quai de Bercy jusqu'à la rue de l'Hérault. Bientôt, la sécurité des piétons et la qualité de leur environnement seront assurées par des vivaces.



Des arceaux pour les vélos

Suite au sondage réalisé à propos des pratiques cyclistes sur la ville, les usagers ont été nombreux à solliciter des stationnements sur la place Ramon, aux abords de la station de métro "Charenton-écoles" et devant le Parc de Conflans. Eu égard à l'attente importante des cyclistes, la Ville a choisi d'installer dès le début de l'été ces nouvelles places de stationnement.



Sécurité des enfants

Des travaux ont été réalisés, durant l'été, pour une meilleure sécurisation des abords des établissements scolaires. Renforcement de la signalisation verticale, matérialisation des couloirs de circulation ou encore installation d'un radar pédagogique étaient au programme de ces opérations.

La transition écologique et le développement durable en 14 actualités

Le développement durable et la transition écologique s'imposent, au fil du temps, naturellement dans notre quotidien. Logiquement, ils se déploient dans tous les secteurs de la vie municipale depuis la sensibilisation des scolaires aux activités proposées aux seniors en passant par l'aménagement urbain, les marchés publics et les événements organisés. Tour d'horizon de l'actualité municipale de ces thématiques devenues aujourd'hui essentielles dans notre société.



Le défi mobilité

Trois classes de CM1 et CM2 des écoles Aristide Briand A et B et Pasteur ont été pilotes d'un projet porté par le territoire *Paris Est Marne&Bois* et l'association Ecophylle. L'objectif de ce projet est de faire travailler les élèves sur la notion de mobilité et de les inciter à proposer des solutions d'aménagements. Les projets ont été présentés aux élus, Marie-Hélène Magne, Adjointe au Maire en charge du Développement durable et de l'écologie urbaine et Vice-présidente du territoire et Pascal Turano, 1^{er} Adjoint au Maire, qui ont salué la qualité des travaux présentés et se sont engagés à prendre en compte les propositions soumises.



Ramassage des déchets du bois



Les jeunes élèves de 2 classes de CP de l'école Aristide Briand A ont procédé au ramassage des déchets abandonnés par les promeneurs indéclicats dans le Bois de Vincennes.

En seulement une heure les enfants ont récoltés 16 kilos de déchets ! Ce résultat démontre leur efficacité et la nécessité de leur action.

Cueillette de cassis et de lavande



En juillet dernier, des groupes d'enfants des centres de loisirs maternel Conflans et élémentaire Valmy ont récolté les cassis et les lavandes du verger gourmand des butineurs situé devant les gymnases Tony Parker. Cette action se voulait également un partage de connaissance et de savoir-faire. C'est pourquoi quelques seniors de la résidence Jeanne d'Albret et des retraités charentonnais ont pris plaisir à accompagner les jeunes participants. Ensuite, l'ensemble des participants a partagé un goûter à la résidence autonomie.

LE NOUVEAU MARCHÉ DE RESTAURATION SCOLAIRE

A l'occasion de la remise en concurrence du marché public de restauration scolaire et des ALSH, la Ville a souhaité que la part environnementale de cette prestation soit largement vue à la hausse. Le prestataire retenu, la société Elres, s'est ainsi engagé à mettre chaque jour en pratique les éléments suivants :

Des produits de qualité :

- Viandes (agneau, veau, porc, bœuf, volaille) fraîches et d'origine France (bœuf race à viande (RAV) et steak haché BIO (AB), porc Bleu Blanc Cœur (BBC), jambon et saucisse Label Rouge (LBR), volaille Label Rouge) et poissons 100% issus de la pêche durable (avec 2 services de poisson frais par mois)
- Fruits et légumes 100% origine France (bananes, pommes, poires, oranges BIO (AB) et petits pois, carottes, courgettes, concombres, tomates, salade verte BIO)
- Céréales : riz, pâtes, boulghour, quinoa, lentilles BIO (AB)
- Œufs et omelettes BIO (AB)
- Laitages : fromage AOP/AOC/BIO 1 fois par semaine et yaourt nature BIO (AB)
- Céréales (au goûter) et compotes sans sucres ajoutés
- Salades de fruits frais de saison 2 fois par mois
- Pique-niques "maison" préparé sur site
- Préparations 100% "maison", à partir de produits frais : salades de crudités et de féculents "maison", vinaigrettes "maison", potages "maison" une fois par semaine (d'octobre à mars), cuisson des rôtis, sauces "maison" sans fonds industriels, liées à la farine de riz (sans gluten) et pâtisseries et entremets "maison" avec de la farine BIO

Des produits responsables :

- Un minimum de 40 % de produits locaux
- Des plans alimentaires et menus adaptés aux saisons
- Des produits issus de circuits courts (légumes, fruits, laitages)
- Du pain artisanal fabriqué par des boulangers locaux

Une logistique respectueuse de l'environnement :

- Des véhicules 100% Electriques pour les livraisons
- Des barquettes 100% compostables et biodégradables
- Des kits couverts 0 plastique pour les pique-niques
- Tri et valorisation des déchets dans tous les restaurants scolaires, récupération des fruits non consommés pour des ateliers culinaires et mise à disposition de presses agrumes sur chaque restaurant scolaire pour la dégustation de jus de fruits et smoothies le mercredi et/ou en accueil du soir

Des animations pour les enfants sur temps scolaire et/ou périscolaire :

Toute l'année, des ateliers et animations sensibilisent les enfants à l'équilibre alimentaire, aux produits locaux etc... Des commissions "menus" et des visites leur sont aussi proposées. **Pour en savoir plus : www.charenton.fr**

Chiffres clés du marché

1900 enfants âgés de 3 à 11 ans déjeunent quotidiennement à la restauration scolaire (soit 79.6% des élèves scolarisés en maternelle et en élémentaire). 327 949 repas annuels servis en temps scolaire : 92 996 repas en maternelle, 157 480 repas en élémentaire et 21 420 repas adultes.

J'aime ma ville, au sens **PROPRE** !

Trier est un geste simple à la portée de tous ! Alors ensemble, gardons notre ville propre, en respectant les jours et horaires de collecte des déchets et des encombrants. Pour vous y aider, Charenton et *ParisEstMarne&Bois* vous proposent un mode d'emploi très simple dans le **calendrier 2021 de collecte des déchets** téléchargeable sur www.charenton.fr.

Pour rappel, le **ramassage hebdomadaire des encombrants** en porte-à-porte, sur toute la ville, a lieu tous les mardis de 6h30 à 13h mais il est également possible de le faire **sur rendez-vous** en appelant le 01.30.06.87.97 ou en adressant un mail à encombrants.cacp@veolia.com

Par ailleurs, vous pouvez aussi donner une seconde vie à vos meubles ou à vos équipements

électriques en les déposant au **camion de collecte Emmaüs** présent les 2^e et 4^e samedis du mois place Aristide Briand et le 3^e samedi place Henri d'Astier.

De son côté, la **collecte des biodéchets** est assurée les mercredis et samedis matin, au marché du Centre, les mardis et jeudis devant l'école Valmy et les mardis et vendredis devant l'école Robert Desnos. Vous pouvez effectuer votre **demande de bio-seau** auprès du Territoire au 01.48.71.59.13 ou par mail à environnement@pemb.fr Ils sont également disponibles aux services techniques de la ville (49, rue de Paris).

Enfin, le Territoire met gratuitement à votre disposition **des composteurs** avec une distribution et un suivi assurés par un maître composteur.

La journée du Développement durable



Le 25 septembre prochain, de 10h à 18h, Charenton se pare des couleurs du développement durable en proposant, sur l'ensemble de la ville et en particulier dans et devant l'école élémentaire Aristide Briand, de nombreuses animations, ateliers et activités en lien avec ce sujet prégnant.

Parmi les près de 50 stands et activités proposés tout au long de cette nouvelle édition, notons trois inédits :

- la projection du docu-fiction "Le baiser du silure" au T2R en présence de la réalisatrice June Balthazard, à 12h et 16h.
- L'exposition "Jamais trop T'Art" et l'atelier pour enfant "Un été dans mon jardin divers" à l'Espace Art et Liberté
- Les visites guidées des jardins collectifs du quartier Bobillot Sellier et du nouveau jardin partagé du Parc de Conflans.

Retrouvez le programme détaillé sur www.charenton.fr

De nouveaux jardins partagés

Dans le cadre du réaménagement du Parc de Conflans et afin d'accorder plus de place à la nature en ville et créer de nouveaux espaces de convivialité, la Municipalité a proposé d'accompagner le déploiement de nouveaux jardins partagés sur une parcelle totale de 72m².

La moitié de cette parcelle a été confiée à l'association "Les semeurs du Pont" déjà en charge d'un tel espace rue Paul Eluard, 18m² seront réservés pour l'éveil au jardinage des enfants fréquentant les ALSH et, suite à un appel à projet, la dernière parcelle sera cultivée par l'association "Activités Seniors Charenton".

En plus de la parcelle, la ville de Charenton-le-Pont met à disposition de chaque association une arrivée d'eau, un enclos permettant de délimiter la parcelle, un élément de stockage pour les outils dont ceux de base qui seront également fournis par la Ville et un composteur.

Des points de collecte pour les masques



La pandémie de la Covid-19 a eu de lourdes conséquences sur notre quotidien dont celle de générer de nouveaux

déchets en grand nombre : les masques à usage unique.

Dans un cadre expérimental avec le territoire *ParisEstMarne&Bois*, la Ville propose, depuis cet été, une solution de collecte et de recyclage de ces déchets spécifiques en mettant en place des boîtes de collecte à l'Hôtel de ville et une dans chacun des halls de l'école Aristide Briand.

Le territoire a choisi pour procéder à ce nouveau service de tri la société française Versoo qui assure tout le recyclage sur le sol français.

A l'issue de cette expérimentation, si les résultats sont concluants, le nombre de points de collecte sur la ville pourrait être augmenté.

Défi "Familles zéro déchet"

Suite à l'engouement suscité par le premier défi "Familles zéro déchet", le territoire et la Ville n'avaient pas hésité longtemps pour proposer une nouvelle session en 2020.

La situation sanitaire n'avait pas permis de respecter le calendrier initialement imaginé et il faudra attendre le 28 septembre pour vivre la cérémonie de lancement puis participer aux ateliers.

Celles et ceux qui souhaiteraient s'informer sur ce dispositif pourront le faire à l'occasion du Forum des associations, le 5 septembre, et lors de la Journée du développement durable du 25 septembre, place Aristide Briand.

Deux nouvelles stations Vélib'



En 2018, la Ville avait investi dans la mise en place, par le syndicat Autolib' et Vélib' Métropole, de trois stations Vélib' comportant en moyenne 35 bornettes par station situées 85-87 rue de Paris, 136-142 rue de Paris et 7-9 avenue du Général de Gaulle. La Municipalité souhaitant poursuivre son engagement en faveur du développement des mobilités douces et permettre un maillage sur l'ensemble du territoire, le Conseil municipal a décidé, le 30 juin dernier, d'acter l'implantation de deux nouvelles stations Vélib' qui seront situées 15, rue Victor Hugo et 3, rue du Séminaire de Conflans. Les travaux ont débuté durant l'été permettant de prévoir une mise en service courant septembre. Le service de location de vélos en libre-service Vélib' garantit un accès au vélo au plus grand nombre.

La Ville de Charenton offre également aux lycéens ou étudiants boursiers ainsi qu'aux jeunes de 16/26 ans en insertion un abonnement Vélib'-MAX Solidaire dans le cadre du Pass' Vélo.

Des abris sécurisés pour vélos près de chez vous

Des abris sécurisés collectifs à usage résidentiel vont être déployés sur la ville afin de répondre au besoin croissant des personnes qui n'ont pas de solution à



leur domicile pour stocker leur(s) vélo(s) et qui craignent le vol ou le vandalisme. C'est d'ailleurs la demande principale qui a été émise lors des deux enquêtes auprès des Charentonnais sur le stationnement et la pratique du vélo.

Les abris sécurisés sont des espaces fermés permettant de contenir jusqu'à 5 vélos. Ils seront déployés à travers la Ville sur l'espace public. L'abonnement pour obtenir un accès individuel par badge pourra se faire au trimestre ou à l'année. Il sera réservé aux résidents charentonnais.

Les habitants intéressés doivent contacter la Ville avant le 31 octobre 2021 par mail (abris-securises@charenton.fr) ou par téléphone au 01.46.76.52.01. Une fois les demandes et les adresses collectées, une carte d'implantation des premières consignes sera définie pour la mise en place d'un service le mieux adapté possible aux besoins. Courant 2022, l'abonnement sera proposé et les abris seront déployés pour permettre de satisfaire le plus grand nombre.

RETOUR SUR LES ATELIERS DU PLAN VÉLO



Quelques jours après le 1^{er} Comité de suivi, les ateliers de rue organisés à propos du Plan vélo et du partage de l'espace public par toutes les mobilités ont largement trouvé leur public et suscité l'intérêt de nombreux habitants qu'ils soient cyclistes ou non. Si vous souhaitez être informés et donner votre avis, rendez-vous le 5 septembre au Forum des associations, le 15 septembre place des Marseillais, le 18 septembre place Aristide Briand ainsi que tous les jours sur la plateforme numérique dédiée plan-velo.charenton.fr jusqu'au 31 septembre.

Samedi 18 septembre Journée de la mobilité



Dans le cadre de la Semaine européenne de la mobilité, la Ville organise, le samedi 18 septembre de 10h à 17h sur la place Aristide Briand une journée riche en animations pour faciliter la vie des cyclistes.

Au programme :

- bourse aux vélos
- atelier d'auto-réparation
- marquage antivol
- balade à vélo au féminin (départs 10h30 et 15h)
- parcours d'apprentissage pour les enfants (de 15h à 17h)
- essai de Vélib' électriques
- jeux, quizz et simulateur d'écoconduite
- atelier de concertation autour du Plan vélo communal et du partage de l'espace public par toutes les mobilités,
- distribution de Pass'Vélo aux personnes éligibles

Plus d'informations sur www.charenton.fr ou 01.46.76.46.72.

AIDE AUX FAMILLES

3^e édition du Pass' Activités "Parents solo"

La collectivité soutient les familles monoparentales en leur permettant d'accéder à une offre de loisirs comme des places de cinéma, visites de parcs, de musées, expositions, lieux de détente, théâtre, concerts, etc

Pour qui ? Pour les familles monoparentales avec enfants âgés de 3 à 18 ans (tranche 1 et 2 du quotient familial charentonnais)

Comment ? Faire calculer votre quotient familial au Service Enfance ou au Service Jeunesse et faire votre demande au C.C.A.S et présenter une attestation CAF de moins de 3 mois.

Où se renseigner ? Centre Alexandre Portier - 21 bis, rue des Bordeaux - Tél. 01.45.18.36.18



AIDE FINANCIÈRE

Connaissez-vous le SAJE* ?

Le Soutien à l'Accueil du Jeune Enfant (SAJE) est une prestation financière municipale qui a pour but d'aider les familles qui font appel à une assistante maternelle.

Elle compense le surcoût éventuel de celle-ci par rapport à un accueil en crèche. Le montant de la prestation est calculé en fonction des ressources des parents, du temps de garde de l'enfant et des aides perçues par la famille (Complément Mode de Garde de la CAF, réduction ou crédit d'impôt)

Elle est destinée aux familles ayant un enfant âgé de 3 mois à 3 ans, gardé par un(e) assistant(e) maternel(le) ou un(e) garde à domicile.

Renseignements auprès du Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s - Centre Alexandre Portier
21 bis, rue des Bordeaux
ram@charenton.fr
01.45.18.36.18

*Soutien à l'Accueil du Jeune Enfant



SANTÉ

Sport sur ordonnance

Vous souffrez d'une affection de longue durée, d'obésité, d'hypertension artérielle, de séquelles de la Covid-19 : vous pouvez démarrer une activité sur prescription médicale avec le dispositif "Sport sur ordonnance" que propose la Ville, gratuitement, pendant 1 an.

Après ces contraintes liées au contexte sanitaire, il est plus que jamais salutaire de faire du sport. Pratiquer régulièrement permet en effet de diminuer les risques cardio-vasculaires, lutter contre l'obésité, retarder les maladies dégénératives, améliorer le système immunitaire ou encore prévenir certains types de cancers. L'activité physique aide à stimuler le cerveau et surtout, dans cette période difficile, peut jouer un rôle moteur sur notre état mental car les endorphines secrétées avec l'effort favorisent détente et sérénité. Le "Sport sur ordonnance" s'adresse aux adultes mais aussi dorénavant aux adolescents.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès du CCAS
Centre Alexandre Portier au 21, bis rue des Bordeaux - Tél. 01.45.18.36.18.

SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

Psy Île-de-France : une plateforme d'aide



L'Agence Régionale de Santé Île-de-France, en partenariat avec l'AP-HP et le soutien du Psycom, a créé pour les familles, aidants ou proches, une plateforme d'écoute régionale pour leur apporter une aide sur mesure.

Le 01.48.00.48.00 est un numéro gratuit, joignable de 13h à 21h 7 j/7, destiné aux aidants ou membres de l'entourage, quel que soit leur âge, et vivant en Ile-de-France, qui s'inquiètent pour un proche confiné ou en hospitalisation.



Citoyens

< DE DEMAIN >



Une classe de CM2 visite les locaux de l'association Rejoué



Tout au long de l'année scolaire 2020/2021, les enfants de la classe de CM2 de Rubila Luis, à l'école élémentaire Anatole France, ont été sensibilisés aux différents moyens de mettre en œuvre des actions éco-responsables. Avec leur enseignante, ils ont organisé fin décembre une grande collecte de jouets et de livres. Le projet s'est même rapidement étoffé, car les autres écoles et centres de loisirs de la ville ont très vite souhaité s'emparer de cette belle idée et contribuer eux aussi à cette collecte.

Au total, 1 219 kg de jouets et de livres ont été réunis sur l'ensemble des établissements participants ! Il a été convenu que ces dons seraient revalorisés ensuite par l'association Rejoué. La Ville a donc facilité les liens avec cette association en livrant l'intégralité de la collecte dans ses locaux puis en permettant aux enfants de rencontrer les membres de son équipe. C'est ainsi que les enfants de CM2 se sont rendus en juin dernier, à Vitry-sur-Seine, pour une visite et des échanges très fructueux. Cela leur a permis de découvrir ce qu'était un entrepôt, une équipe de travail, une organisation pour stocker, nettoyer, trier, conditionner, étiqueter...

Cette expérience semble les avoir tous marqués, ils ont pris conscience qu'au quotidien, ils pouvaient réduire les déchets et contribuer à la protection de l'environnement.

Rejoué, qu'est-ce que c'est ?

Rejoué collecte, rénove et remet en circulation des jouets grâce au travail de femmes et d'hommes accompagnés vers l'emploi durable et l'inclusion sociale. Implantée depuis plus de 10 ans en Ile-de-France, l'association rénove en moyenne chaque année 55 000 jouets et accompagne plus de 60 personnes en réinsertion. Les jouets, jeux et livres sont collectés principalement auprès des citoyens ou au sein des entreprises. Ils sont ensuite triés selon les normes de sécurité, complétés et nettoyés écologiquement puis vendus aux professionnels de l'enfance, aux familles ou offerts à des enfants grâce au soutien d'entreprises partenaires. A travers l'activité du réemploi, chaque salarié acquiert des compétences transférables et est accompagné individuellement, socialement et professionnellement vers l'emploi durable.

Suite à cette visite, ils ont tenu à mettre en place au sein de leur classe une semaine de troc, fin juin. Les enfants ont alors échangé leurs livres, leurs jeux, leurs petites figurines et même quelques vêtements : le tout, en prenant beaucoup de plaisir, sans rien acheter ou consommer de superflu. Certains ont pris dorénavant l'habitude d'acheter des livres d'occasions, d'autres font le choix d'emprunter les livres en médiathèques : tous ont décidé de faire évoluer leurs habitudes, avec des choix simples et responsables.



www.rejoue.asso.fr



Citoyens

< DE DEMAIN >



Remise des dictionnaires

Fin juin, Hervé Gicquel, le Maire, accompagné de Sylvain Drouvillé, Adjoint au maire en charge de l'éducation, s'est rendu à l'école élémentaire Pasteur pour distribuer à tous les élèves un dictionnaire Français-Anglais aux élèves de CM2, futurs collégiens. Ensuite, il a rencontré les élèves de grande section de l'école maternelle la Cerisaie pour leur remettre un dictionnaire junior. L'ensemble des classes de CM2 et de grande section de maternelle de la ville a donc reçu des ouvrages utiles et précieux pour leur scolarité et leur apprentissage des langues.



Un prix littéraire à l'ALSH Conflans

Créé en 2016, le Prix UNICEF de la littérature jeunesse récompense des ouvrages portant le mieux les valeurs des droits de l'enfant défendues par l'organisation. Les enfants étaient invités à voter pour le livre favori, parmi une sélection d'ouvrages portant sur le thème des élections. Moyennes et grandes sections avaient découvert ces belles histoires sur le temps de la pause méridienne. C'est "Mousse", l'ouvrage tout en délicatesse d'Estelle Billon-Spagnol qui a reçu le plus de suffrages.



Lire et faire lire

Fondée en 1999 par l'écrivain Alexandre Jardin, le Relais Civique, la Ligue de l'Enseignement et l'UNAF (Union Nationale des Associations familiales), l'association nationale dont l'objet social est la promotion du goût de la lecture développe le programme "Lire et faire lire" dans toute la France.

A Charenton, des bénévoles de "Lire et faire lire" œuvrent depuis longtemps dans les écoles, les centres de loisirs et les structures petite enfance pour transmettre le goût des belles histoires et le plaisir de la lecture. Dans le cadre de son engagement en faveur de la lecture, Charenton a reçu récemment le label "Ma commune aime lire et faire lire" qui reconnaît son engagement à développer l'action des bénévoles de cette association sur son territoire. Cette labellisation permet de rejoindre un vaste réseau, de former les bénévoles ainsi que de tisser de nouveaux partenariats.

Si vous avez plus de 50 ans et que vous souhaitez participer à ce programme en donnant de votre temps pour raconter une fois par semaine des histoires aux enfants, contactez l'antenne locale de l'association "Lire et faire lire."

Renseignements : lf@udaf94.fr et 01.45.10.32.10.



Citoyens

< DE DEMAIN >



Même les monstres partent en vacances !

Cet été, au centre de loisirs de l'école élémentaire Pasteur, les enfants ont été transportés dans une thématique originale et quelque peu loufoque : tout le mois d'août, ils ont imaginé les destinations que prendraient, pour leurs congés, leurs héros monstrueux préférés, comme Totoro, Lilo et Stitch, Nessy, le yéti ou encore les héros de "monstres et compagnie"...

Chaque semaine, ils ont été invités à s'amuser, faire du sport, des grands jeux collectifs ou réaliser des mimes, des bricolages sur des thèmes surprenants et amusants. Ainsi, ils se sont faits un plaisir d'imaginer les personnages de la mythologie grecque partir sur les plages du Canada, Nessy en Nouvelle Zélande, ou encore le yéti en Tanzanie... Que de fantaisie et d'imagination pour occuper leurs journées à l'accueil de loisirs !

Comme toujours, des sorties à la journée ont été aussi proposées dans des bases de loisirs, des escapes games, au château de Breteuil (pour y découvrir un parcours sur les contes de Charles Perrault).



Les enfants de Desnos, Valmy et Pasteur étaient réunis pour de belles journées pleines de création, de rires et de bonne humeur, avec une programmation pour les petits et une autre pour les plus grands, pour tenir compte des rythmes et des goûts de chacun.

Bien entendu, les enfants des accueils de loisirs Aristide Briand et Anatole France n'ont pas manqué, eux aussi, de s'amuser et de participer à de nombreuses activités pendant leurs vacances estivales.

BASKET

La Saint-Charles, toujours au top !



Dans une période où les clubs et structures sportives ont plus que jamais besoin de soutien, la Fédération Française de Basket a déployé, depuis février dernier, un dispositif solidaire, autour des matchs des Équipes de France féminine et masculine se jouant en France, avec le Concours de la MAIF. Ainsi, depuis le 5 février, et tout au long de l'année, le nombre de points marqués par les Équipes de France est converti en dons en faveur d'un club local labellisé "FFBB Citoyen

MAIF", afin de favoriser le développement ou la mise en œuvre de projets écoresponsables.

La Saint Charles Charenton SMB était le club Citoyen choisi pour être récipiendaire de cette aide à l'occasion du match de préparation pour les Jeux Olympiques de Tokyo qui a opposé l'Équipe de France masculine et l'Espagne le 10 juillet dernier à l'Accor Arena de Bercy. La Saint Charles Charenton SMB a aussi reçu 4 000€. La remise du chèque a été effectuée en présence du joueur NBA Evan Fournier, formé au club et toujours fidèle, de Frédérique Loreau, secrétaire générale de la Saint Charles Charenton SMB, de Jean-Pierre Siutat, Président de la Fédération Française de Basket et d'Olivier Hély, militant MAIF.

CAP

Le foot aussi au féminin !

Jusqu'à présent à l'école de football du Cercle athlétique de Paris-Charenton, quelques jeunes filles s'entraînaient et jouaient avec les garçons jusqu'à l'âge de 13 ans comme les textes le permettent ; au-delà de cet âge, si elles



souhaitaient poursuivre la pratique de leur sport préféré, elles devaient rejoindre d'autres clubs. Désireux de participer au développement du football féminin, le club a organisé, début juin, une séance découverte qui a rencontré un vif succès d'une ampleur inattendue, puisque pas moins de 35 jeunes filles se sont déplacées afin de participer à des ateliers et qu'une dizaine d'autres ont pris contact par téléphone.

Devant cet engouement, la décision a été prise de pérenniser cet acquis. Ainsi, dès la rentrée une véritable section féminine verra le jour organisée en trois groupes d'âges. Les parents intéressés pourront inscrire leurs filles et prendre une licence. Carlos Couso, Président du CAP se réjouit de ces événements : " Le fait d'avoir organisé cette séance entre filles en a incité un grand nombre à venir alors qu'elles ne souhaitaient pas forcément jouer avec des garçons. Aujourd'hui, nous allons nous organiser pour leur permettre de jouer au foot toute l'année. On se lance, l'objectif de départ n'est pas forcément d'en faire des championnes, mais de venir pour le plaisir du jeu !

ESCRIME

Toscane Tori, Championne de France

Nous vous donnons régulièrement des nouvelles de Toscane Tori dans *Charenton magazine* et notre escrimeuse fétiche s'est une nouvelle fois illustrée en remportant le titre de championne de France de sa catégorie d'âge. A



peine remise de ses émotions des mondiaux juniors, Toscane s'est vite replongée dans les joutes nationales et a ainsi disputé les championnats de France cadets le 19 juin à Pau. " Le championnat s'est plutôt bien passé !" raconte Toscane. "Au début j'étais confiante, puis au fil des tours, c'est devenu plus stressant ! La plupart des filles, je les connaissais puisque cela fait 3-4 ans que je combats contre elles en compétition, il n'y avait donc pas de surprise !" Toscane a su rester concentrée et déjouer tous les pièges pour décrocher un nouveau titre ! Elle se tourne à présent vers l'avenir :

"Le calendrier n'est pas encore sorti, mais la prochaine compétition devrait avoir lieu en France fin septembre." poursuit-elle. Toscane va ainsi continuer à prendre les compétitions les unes après les autres et garde dans un coin de sa tête, les Jeux de Paris 2024. "J'aurai tout juste 20 ans, mais si je travaille bien, pourquoi pas ? C'est possible !"

SPORT ET SANTÉ

Tennis et diabète

Le 6 juin dernier, plusieurs enfants de 4 à 15 ans, touchés par le diabète de type 1 ont pu découvrir le tennis grâce à l'association Ent'Red-Paris et aux professeurs de l'école de tennis de Charenton.

Sous le soleil, les parents ont pu eux aussi s'initier ou redécouvrir ce sport et échanger avec les autres familles sur la vie au quotidien avec le diabète de type 1 et prendre des renseignements sur le stand dédié. Après une distribution de médailles et un goûter bien mérité, les familles sont reparties en attendant les prochaines sorties !

Toute l'équipe d'Ent'Red remercie particulièrement la mobilisation du Tennis Club de la ville de Charenton, qui a organisé toutes les activités pour les petits et les grands.



BOULANGERIE BIO

SHKOP

Un jeune duo d'entrepreneurs formé d'un frère et d'une sœur, Victor et Cléa Dosne, respectivement, 28 et 26 ans, se lance dans une véritable aventure autour du pain. Issus d'une famille originaire de la Beauce, ils cherchaient à mettre au point un projet en rapport avec la terre qui avait du sens. Enthousiastes, ils sont venus s'installer à Charenton pour réaliser leur concept qui s'adresse aux particuliers et aux entreprises.

"Nous créons une marque et un type d'établissement qui n'existait pas dans le quartier et qui s'adresse à une clientèle jeune et familiale soucieuse de bien manger." nous explique Cléa. "Nous avons récupéré de beaux locaux dont un labo de 150 m² qui nous permettra d'élaborer nos produits dans de bonnes conditions !"

Le nom de la marque qu'ils créent est également le nom du pain qu'ils vendent. *"Quand nous étions petits, nous avions du mal à dire sandwich avec mon frère et nous disions SHKOP ! Le mot est resté !"* Chez SHKOP, vous ne trouverez pas de baguette, mais donc un SHKOP, un pain bio au levain de 500g préparé artisanalement et comprenant différentes déclinaisons. Ce pain qui comporte une croûte craquante et une mie moelleuse peut se garder 4 jours. De même, ici point de viennoiseries, que l'on trouve ailleurs trop souvent surgelées, mais les gourmands y trouveront tout de même leur compte puisque de délicieuses brioches, des cookies ou des fondants au chocolat sont disponibles. Également présents sur le marché dans le coin bio, Victor et Cléa vous accueilleront avec le sourire pour vous faire découvrir leurs produits qu'ils comptent bien distribuer prochainement dans différents points de vente et vont recruter des jeunes investis dans le projet.

48, quai des carrières - ouvert du mardi au samedi de 10h à 13h et de 16h à 20h - présent au marché les mercredis et les samedis matins
www.shkop.co et www.instagram.com/Shkop.co



OCTOBRE ROSE

Le mois de sensibilisation contre le cancer du sein est de retour !

Le club Gravelle et son collectif de commerçants Charenton Quartier s'engagent de manière festive sur un sujet grave qui touche de nombreuses femmes.

Vous retrouverez au programme de cette année sous réserve de l'évolution sanitaire :

Vendredi 1^{er} octobre : vente de crêpes, de barbe à papa et de jus de fruits sur la place Aristide Briand et devant l'enseigne Happy Bakery à la sortie des écoles (16, rue de l'Archevêché)
Samedi 2 octobre : mêmes activités devant Virginia Immobilier et, accompagnées d'un espace bien-être, sur la place Aristide Briand. Le produit des ventes sera redistribué à l'institut Marie Curie.

Le marché s'engage également avec une décoration spécifique de la halle pour cette occasion. Les commerçants engagés porteront un t-shirt et un badge, des tirelires seront mises à la disposition des clients par les commerçants pour la collecte. Les fonds récoltés sur le marché seront reversés à l'institut Gustave Roussy.



APPEL À PROJETS

Réaffectation du local du 2 rue du G^{al} Leclerc

Suite au départ en retraite des gérants de la pharmacie située au 2, rue du Général Leclerc, dans des conditions ne permettant pas le maintien d'une officine à cette adresse, le Conseil Municipal a délibéré à l'unanimité en faveur de l'acquisition des murs du local, afin d'y assurer le meilleur projet possible de réaffectation commerciale.

La Municipalité de Charenton travaille pour accueillir dans cet espace un commerce qualitatif pour la fin de l'année, à la hauteur de l'attractivité de la rue mais aussi des ambitions que chacun peut y projeter.

Si vous êtes porteur d'un projet pour ce commerce merci de joindre le service économie à l'adresse mail suivante :

eco@charenton.fr ou par téléphone au 01.46.76.50.08.

TERRASSES

Exonération de la redevance !

Pour la deuxième année consécutive, le Conseil Municipal a voulu compenser les très importantes pertes d'exploitation subies par les café-bars-restaurants du fait de la pandémie de Covid 19 et de la longue période de fermeture imposée.

Aussi, par un vote à l'unanimité lors de la séance du 30 juin, il a été décidé d'exonérer de manière exceptionnelle de la redevance d'occupation du domaine public communal les établissements de restauration et les cafés et débits de boisson pour l'année 2021.

Les food-trucks qui ont pu fonctionner le midi, mais affectés par le couvre-feu en soirée, sont exonérés pour leur part de 50% de leur redevance.



A SAVOIR

La Direction de l'Economie et de l'Emploi à votre service

Vous recherchez un emploi ? Vous recrutez ? Faites connaître votre CV ou votre fiche de poste à notre conseillère emploi ! Contact : 01 46 76 50 00 / emploi@charenton.fr

Vous souhaitez des informations sur les entreprises charentonnaises ? Prenez attache avec leur association, le Club Gravelle Entreprendre, un réseau solidaire, expert et convivial ! <https://clubgravelle.com>

Vous recherchez un commerce ? Un produit ? Un horaire ? La marketplace est faite pour vous www.charenton-commerces.fr, vous pouvez y retrouver l'actualité de vos magasins préférés, découvrir ceux que vous ne connaissez pas encore, et même faire des commandes en ligne. Vous êtes commerçant ou artisan ? L'inscription est gratuite.

Contact : 01.46.76.50.10 / eco@charenton.fr / 12, rue du Cadran / accueil sur rdv

FONDS DE SOUTIEN AUX ENTREPRISES

Nouveau seuil

Le Fonds de soutien aux Entreprises installées sur le territoire qui existe depuis le 1^{er} mars grâce à un partenariat de la Ville de Charenton avec le Territoire *ParisEstMarne&Bois* et la Chambre de Commerce et d'Industrie du Val-de-Marne est désormais accessible aux entreprises charentonnaises ayant enregistré une baisse du chiffre d'affaires d'au moins 25% sur l'année (au lieu de 30% précédemment). La date de fin de candidature a été établie au 24 septembre. Il s'agit donc là du dernier délai pour obtenir une aide sous réserve des fonds disponibles.

Modalités et dossier à télécharger www.charenton.fr/economie_emploi/entreprises_offre_services.php

CLUB GRAVELLE ENTREPRENDRE

Soyons actifs !

L'Assemblée Générale du Club s'est tenue dans le bois de Vincennes le 24 juin à l'Amicale bouliste Charenton Saint-Maurice en présence d'Hervé Gicquel, Maire de Charenton, de Pierre Miroudot, élu délégué, d'Igor Semo, Maire de Saint-Maurice, de Karine Perez adjointe au Maire de Maisons-Alfort, et d'un représentant de l'EPT.

Il s'agissait là du premier événement en présentiel depuis octobre 2020 ! Le bilan de cette année particulière a été dressé, elle fut difficile, mais les partenariats sont restés solides.

Retrouvez le Club dès la rentrée pour le premier événement programmé le 16 septembre, un afterwork au Novotel Paris-Charenton. **Plus de renseignements sur clubgravelle.com**



COMITÉ DE JUMELAGE

Nouveau Site Web pour l'association



Pour mieux faire connaître ses activités aux Charentonnaises et aux Charentonnais, le Comité de Jumelage vient de mettre en place un nouveau site internet que vous pouvez consulter à l'adresse suivante www.jumelagecharenton.fr

Vous pouvez y découvrir les programmes des activités et manifestations des 4 sections pour l'exercice 2021-2022.

La crise sanitaire avait entraîné l'annulation de nombreuses activités l'an dernier. Chacune des sections s'est évertuée à proposer les activités les plus nombreuses et diversifiées possibles pour le prochain exercice en fonction de l'évolution du contexte sanitaire et le Comité espère y retrouver ses fidèles adhérents ainsi que de nombreuses nouvelles têtes !

PORTRAITS CROISÉS

Vos conseillers départementaux

A l'issue des deux tours des élections départementales des 20 et 27 juin 2021, le binôme formé par Hervé Gicquel, notre Maire, et Chantal Durand, Maire-Adjointe de Joinville le-Pont, a été réélu à 63,98 % à l'échelle de notre canton et son score a atteint 68,69 % dans notre commune. De nouvelles responsabilités viennent de leur être confiées au sein de l'exécutif départemental.

Hervé Gicquel "A la suite du scrutin de juin dernier, Olivier Capitano, Président du Conseil Départemental, m'a fait l'honneur de me confier une délégation importante qui regroupe les finances, la commande publique, l'évaluation des politiques publiques et le développement numérique. Les champs d'intervention dont j'ai désormais la responsabilité sont essentiels pour permettre au Département d'agir avec efficacité. Nous sommes d'ores et déjà au travail avec les élus et les services départementaux pour concrétiser notre vision politique dans ces domaines et respecter nos engagements électoraux. La tâche sera complexe car les finances publiques sont tendues depuis plusieurs années et la crise liée à la Covid-19 fait peser des contraintes sur nos marges de manœuvre.

Avec le nouvel exécutif départemental, nous avons à cœur de consolider les partenariats avec les villes de notre Département mais aussi avec la Région Ile-de-France car la bonne articulation de nos politiques est primordiale pour améliorer la vie quotidienne de nos concitoyens. La capacité à innover et à accompagner les citoyens au quotidien, avec une bonne gestion, sera notre boussole tout au long du mandat."



Hervé Gicquel, 5^e Vice-Président, en charge des finances, de la commande publique, de l'évaluation des politiques publiques et du développement numérique et Chantal Durand, 12^e Vice-Présidente en charge de l'eau et de l'assainissement

Chantal Durand "Deux tiers des Val-de-Marnais habitent à moins de 2 km d'un cours d'eau en raison de la présence de la Marne et de la Seine. Notre canton formé par Charenton, Joinville, Saint-Maurice et un secteur de Nogent-sur-Marne en est typiquement l'illustration. L'eau est un bien commun qu'il faut protéger. C'est la raison pour laquelle, je suis honorée d'avoir obtenu une délégation relative à l'eau et à l'assainissement. Dans le cadre de la politique départementale de développement durable, nous allons intensifier nos efforts pour améliorer la qualité de l'eau, lutter contre les pollutions, les gaspillages et donc bien gérer cette ressource naturelle. Disposer d'un réseau d'assainissement performant est une nécessité. Il convient aussi d'aménager durablement les abords des cours d'eau et développer des dispositifs pour éradiquer les crues."

Des priorités du nouvel exécutif départemental :

- Répondre aux besoins des familles en mettant en place 1000 solutions d'accueil supplémentaires pour les enfants de moins de 3 ans, dont 500 places en crèches départementales
- Proposer un plan pluriannuel de construction et de rénovation des collèges
- Créer des brigades de médiation et de sécurisation pour protéger les collégiens
- Accompagner les jeunes dans leurs projets avec un dispositif de "tremplin citoyen" pour les aider à financer leur autonomie en contrepartie d'un engagement associatif
- Renforcer les actions en faveur du maintien à domicile des seniors
- Diviser par deux le délai de traitement des dossiers déposés auprès de la Maison Départementale des personnes handicapées (MDPH)
- Faire du soutien aux personnes concernées par l'autisme la grande cause départementale du mandat
- Planter 50.000 arbres supplémentaires dans le Département



OLIVIER CAPITANIO

Depuis le 1^{er} juillet dernier, Olivier Capitanio, âgé de 53 ans, est officiellement le nouveau Président du Département du Val-de-Marne. Une mission légitime pour celui qui siège à l'Assemblée départementale depuis 2004 et qui était depuis 2014 le chef de file de l'opposition au sein de cette collectivité. Elu municipal à Maisons-Alfort depuis 1995, il devient Maire de Maisons-Alfort en juillet 2017 et est réélu dès le 1^{er} tour en 2020 avec 74,13% des voix.

Lors de son discours d'investiture à l'Hôtel du Département, il a salué son prédécesseur, Christian Favier, et s'est voulu le défenseur d'une alternance apaisée. Aussi a-t-il rappelé son attachement au service public, à ceux qui le servent et aux valeurs qui sont les siennes comme la défense de l'intérêt général, assurant que les engagements pris devant les Val-de-Marnais seront tenus. Il sera entouré d'une équipe unie avec des femmes et des hommes ayant une solide expérience des collectivités territoriales, notamment de nombreux Maires. Leur objectif est de porter une ambition forte pour le Département pour en faire une référence en matière de qualité de vie dans notre région. Son action s'appuiera aussi sur des initiatives ambitieuses en matière de solidarité, de développement durable et de sécurité.

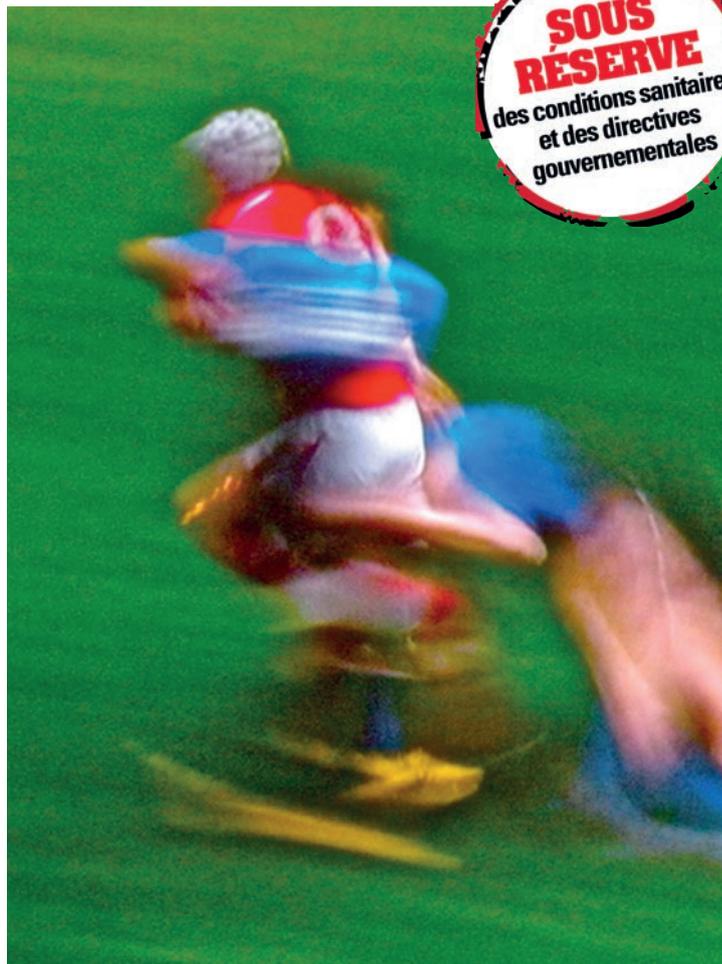
C'EST NOUVEAU
BABILL'ART

L'atelier d'arts plastiques Pierre Soulages propose une nouvelle activité, "Babill'art". Cet atelier à quatre mains s'adresse au tout-petit dès l'âge de 18 mois. Grâce à des activités ludiques de modelage, de collage, de peinture ou d'empreintes, adaptées à ses capacités, l'enfant manipulera différents matériaux, couleurs et formes. Accompagné de l'un de ses parents ou d'un membre de son entourage qui participe à la séance, l'enfant aura l'opportunité d'explorer et d'expérimenter son environnement, sa relation aux autres et sa motricité.

18 mois - 2 ans 1/2
Mardi : 9h - 10h
salle Camille Claudel

2 ans 1/2 - 3 ans 1/2
Mardi : 10h15 - 11h15
atelier Camille Claudel

Atelier Pierre Soulages
87 bis, rue du Petit-Château
Tél. 01.46.76.48.23.
atelierpieresoulages@charenton.fr



© Patrick Braoué

ESPACE ART ET LIBERTÉ

Pour la beauté du geste

Au même titre que la peinture ou le dessin, l'activité sportive a son propre langage et permet de raconter une histoire. De nombreux sports font appel à la créativité et à l'imagination, leurs expressions et mouvements sont appréciés comme un art. Pierre de Coubertin, fondateur des Jeux Olympiques modernes, croyait que le sport et les arts étaient inextricablement liés. Il est passionnant d'interroger les liens entre l'art et le sport à travers ses représentations, témoignages visuels ou sonores. L'occasion d'apprécier aussi les œuvres surprenantes d'artistes contemporains. Si l'art est un sport de combat c'est qu'il présente avec cette pratique un certain nombre d'analogies : l'engagement, la tension, l'affrontement, la rupture, entre autres.

Samedi 18 septembre à 15h30 : atelier "matières sensibles", atelier modelage dans le cadre des journées du patrimoine pour les personnes mal voyantes.

Samedi 25 septembre à 15h30 : Atelier famille "dans mon jardin divers", atelier en famille du journée développement durable.

Jeudi 30 septembre à 13h : visite commentée de l'exposition (tout public)

Samedi 16 octobre à 15h30 : défilé couture d'une styliste sur le thème du sport au sein du centre commercial La Coupole

Espace Art et Liberté - 3, place des Marseillais -
Centre commercial La Coupole

Entrée libre du mardi au samedi de 13h à 18h - www.charenton.fr

SAMEDI 25 SEPTEMBRE

Mr X

Mr X vit seul dans les hauteurs d'un modeste immeuble. Si son univers vieillot semble étriqué, il est pourtant sans limites, comme son imaginaire. L'accès sera soumis au pass sanitaire pour les plus de 18 ans et le port du masque.

Ecriture et Mise en scène :
Mathilda May

Avec : Pierre Richard

Musique originale : Ibrahim Maalouf

Théâtre des 2 Rives - 20h30 - www.charenton.fr/lestheatres



SEMAINE EUROPÉENNE DU SPORT

Bouge avec ta classe !



Dans le cadre du développement des activités sportives pour les jeunes sur le territoire, Charenton organise différents ateliers pour les classes de CM2, lors de la semaine européenne du sport du 20 au 24 septembre prochains. Les objectifs sont les suivants :

- Développer la pratique sportive chez les jeunes.
- Faire découvrir aux enfants scolarisés de CM2 un ensemble de sports issus de différentes familles (sports collectifs, sports de combat ; activités gymniques et sports d'opposition),
- Développer et consolider les liens entre le monde sportif et l'Education Nationale,
- Inciter les élèves à intégrer les différents clubs sportifs.

Ces ateliers se dérouleront, sur le temps scolaire, les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13 h30 à 16h30, avec des séances de découverte des sports d'équipes (CNMC Volleyball, la St Charles Basket, CAP football), des sports d'opposition (cercle d'escrime Henri IV, tennis club et tennis de table Charenton), des sports de combat (Académie de Boxe, Karaté Club et Judo Club) et des activités gymniques (Envol gym, GRS, Cheerleading et Sun et Dance). La ville coordonne la mise en œuvre de ce projet en mettant à disposition les équipements et les moyens nécessaires, en partenariat avec le monde associatif.

PÔLE DE DANSE VERTICALE

Retouramont participe au festival "village de cirque"

La compagnie de danse verticale charentonnaise Retouramont donne la 1^{ère} de son nouveau spectacle intitulé "Vaisseau Spécial" sur la pelouse de Reuilly au festival village de cirque ! Les deux représentations auront lieu le samedi 18 septembre à 15h30 et le dimanche 19 septembre à 11h30. Le spectacle est gratuit.

Ce vaisseau spécial... qu'est-ce-que ça ? La structure est mise en mouvement par un duo d'artistes dont chaque geste, chaque déplacement provoque une réaction du vaisseau. L'équipage conduit son véhicule avec une extrême précision dans un jeu d'équilibres, d'élans et de suspensions.

Une adaptabilité immédiate, alliée à une compréhension parfaite des interactions entre les corps et l'agrès, est indispensable au "voyage". Un pas sur un tube engage une révolution circulaire de 10 mètres de ce vaisseau d'acier de 200 kg et 5 m de haut ! L'espace entièrement habitable et manipulable de cet agrès ouvre sur une infinité de trajectoires qui dessinent une chorégraphie voyageuse en 3 dimensions.

contact@retouramont.com - site <https://retouramont.com/>

VIE DES JUMELAGES

Musiandra, un projet d'enseignement musical en distanciel et en présentiel

La situation sanitaire liée à la Covid-19 a contraint chacun des établissements d'enseignement artistique à réinventer ses pratiques à destination des usagers et à expérimenter d'autres types



de projets et, parfois même, en s'affranchissant des frontières. En effet, Charenton ayant noué au fil du temps des liens étroits avec des villes situées dans plusieurs pays étrangers, des jumelages se traduisent aujourd'hui par des échanges officiellement contractés et notamment au niveau culturel.

Adra El Harti, Conseillère municipale en charge des Jumelages et des relations internationales explique ainsi "Des rencontres entre nos villes sont organisées régulièrement et contribuent à notre enrichissement mutuel, y compris pendant cette période inédite. Un projet dédié à la musique a vu le jour ces derniers mois entre le conservatoire de Charenton et l'école de Karlstenberg en Allemagne. L'arrivée de la pandémie a mis cette collaboration entre parenthèses mais le conservatoire a été invité à intégrer Musiandra. Ce projet, à dimension européenne et financé en partie par Erasmus, a permis à Charenton de rejoindre, en plus de l'Allemagne, l'Islande, l'Espagne, la Turquie...pour bientôt, jouer ensemble."

La section Allemagne du comité de jumelage œuvre pour permettre aux Charentonnais de rejoindre leurs pairs et accompagne le conservatoire pour l'accueil des élèves musiciens qui viennent en France. Rappelons que les élèves sélectionnés pour ce projet ont tous plus de 13 ans, pratiquent un instrument et parlent l'anglais, langue retenue pour ces échanges. Un big band devrait être créé à cette occasion, ainsi qu'un projet de piano à 4 mains.

www.musiandra.org/



© Retouramont

★ Agenda ★



Réunion petite enfance Mercredi 8 septembre à 14h30

★ Centre Alexandre Portier - 21bis, rue des Bordeaux

Réunion pour les futurs parents sur les différents modes de garde existant sur Charenton pour les enfants âgés de 10 semaines jusqu'à leur entrée en maternelle.

Ces réunions sont indispensables afin de recevoir toutes les informations nécessaires. Inscription obligatoire au 01.45.18.36.18 ou petiteenfance@charenton.fr



Vide-armoires des familles Dimanche 12 septembre de 8h à 18h

★ Place Aristide Briand

L'Association des Familles de Charenton (AFC) organise un vide-armoires le dimanche 12 septembre de 8h à 18h sur la place Aristide Briand. Vente exclusivement de vêtements, accessoires vestimentaires, chaussures et linge de maison. Pour cette manifestation, le port du masque sera obligatoire et les gestes barrière indispensables. Chaque participant devra en outre se munir de gel hydroalcoolique. Inscriptions jusqu'au 5 septembre.



Bourse aux vélos, atelier d'auto-réparation et autres animations Samedi 18 septembre de 10h à 17h

★ Place Aristide Briand

Afin d'encourager la pratique du vélo et l'économie circulaire, la Ville organise, dans le cadre de la Semaine Européenne de la Mobilité, une bourse aux vélos et d'autres animations en partenariat avec des associations et les vélocistes locaux : achat/vente de vélos d'occasion, atelier d'auto-réparation, marquage antivol, balade à vélo, ateliers et jeux autour de la mobilité durable, démonstration Vélib', prévention routière... Programmation détaillée sur www.charenton.fr ou au 01.46.76.46.72.



Dimanche 5 septembre

Forum des associations

Voir pages 12 et 13

★ Marché couvert, avenue Anatole France

Jeudi 9 septembre

Permanence de l'Agence de Conseil en Énergie (Alec MVE) • de 9h à 12h

★ 49, rue de Paris - RDV au 01.46.76.47.65

Lundi 13 septembre

Permanence du député Michel Herbillon

Une fois par mois, Michel Herbillon, Député de la 8^e circonscription du Val-de-Marne tient une permanence à l'Hôtel de Ville afin de recevoir les habitants. En raison de la crise sanitaire, Michel Herbillon reçoit sur rendez-vous ; contacter le 01.43.96.77.23.

★ 48, rue de Paris

Mardi 14 septembre

Permanence départementale

• de 14h à 17h

Chaque mardi, ce service de proximité vise à simplifier et faciliter certaines de vos démarches. Sur rendez-vous au 3994.

★ Centre Alexandre Portier - 21bis, rue des Bordeaux

Atelier de préparation aux entretiens d'embauche • de 14h à 17h

(2^e séance le jeudi 16)

★ Direction de l'économie et de l'emploi 73, rue de Paris

Mercredi 15 septembre

Atelier de rue du plan vélo

• de 10h à 16h

★ Place des Marseillais

Jeudi 16 septembre

Réunion publique sur le réaménagement de l'avenue Jean Jaurès • à partir de 19h

★ Ecole élémentaire Aristide Briand

Samedi 18 septembre

Nouveaux habitants • 9h30

Il est des moments privilégiés pour faire la connaissance d'une ville et de ses quartiers. Le Maire aura à cœur de faire découvrir aux nouveaux habitants les différents sites remarquables de Charenton, en prenant le temps d'évoquer l'histoire de la ville. Il sera, pour l'occasion, accompagné de l'équipe municipale. **L'accès sera soumis au pass sanitaire pour les plus de 18 ans et le port du masque sera obligatoire.**

Inscriptions sur www.charenton.fr avant le 14 septembre.

Journées Européennes du Patrimoine

- toute la journée
- Programmation détaillée sur www.charenton.fr

A la Médiathèque des Quais : Inauguration de la grainothèque à la Médiathèque des Quais
Visite guidée de l'Herbier de Charenton à 14h
Projection du documentaire "Le Semeur " de Julie Perron à 16h

Au Théâtre des 2 Rives : visite du Théâtre (le plateau, les coulisses et les loges)
10h-12h / 13h30-15h - visites de 45 minutes
Bal avec la compagnie Montalvo de 16h à 18h
Réservations : theatredes2rives@charenton.fr et 01.46.76.67.01

A l'Espace Art et Liberté : atelier de 15h30 à 16h30 pour permettre aux personnes mal voyantes de découvrir les sensations de modelage de la forme avec la terre

A l'Atelier d'arts plastiques Pierre Soulages : visite des différents ateliers (Manga, illustration, dessin numérique préadolescents (11/14 ans), initiation aux Arts plastiques pour les 4/5 ans)

Kiosque à musique de la place A. Briand

Concert de l'harmonie "Espérance brévennaise" de Limeil-Brévannes à 11h

Dimanche 19 septembre

Bourse aux jouets

- à partir de 14h
- La bourse aux jouets est l'occasion pour les familles charentonnaises de donner une 2^e vie à des jouets qui ne sont plus utilisés ou ayant à peine servi, ou à l'inverse de dénicher des jeux à moindre coût. L'accès sera soumis au pass sanitaire pour les plus de 18 ans. Inscriptions sur www.charenton.fr avant le 10 septembre.
- ★ Parc de Conflans

Jeudi 23 septembre

Charentonnaise Entreprises

- à partir de 12h
- La 15^e édition de la Charentonnaise Entreprises réunit les participants dans les allées du bois de Vincennes, pour des distances de 3,5km ou 7 km. Inscriptions : www.billetweb.fr/lacharentonnaisedesentreprises
- ★ Vélodrome Jacques Anquetil - Bois de Vincennes

Vendredi 24 septembre

Fête des quartiers • à partir de 18h

La Fête des quartiers est une belle façon de conjuguer convivialité et proximité. Inscrivez-vous avant le 17 septembre et faites la fête avec vos voisins, en famille ou entre amis. Chacun apportera des boissons, un plat ou de quoi grignoter tous ensemble : la Ville prêtera les tables, les chaises.

- ★ dans toute la ville

Samedi 25 septembre

Journée du Développement Durable

- de 10h à 18h
- Toute la journée, Charenton se pare des couleurs du développement durable en proposant, sur l'ensemble de la ville et en particulier dans et devant l'école élémentaire Aristide Briand, de nombreuses animations, ateliers et activités.

Portes ouvertes de l'atelier de JP. Prohani

- Exposition-vente de 11h à 20h pour découvrir le travail pictural de Jean-Paul Prohani - Ouvert également le dimanche 26 septembre
- ★ Atelier 111 - Maison des Artistes - Place de la Coupole

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Découvrez la Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine

Comme chaque année, la Médiathèque de l'architecture et du patrimoine (MAP) ouvre ses portes à l'occasion des journées européennes du patrimoine. Des visites guidées des fonds des archives des monuments historiques, des archives photographiques de l'État, de la bibliothèque, du centre de recherche sur les monuments historiques sont organisées les samedi 18 et dimanche 19 septembre de 14 à 18 h. De plus, comme l'année dernière, la MAP accueillera sur son parvis des véhicules de collections prêtés par la Fédération Française des Véhicules d'Époque (période avant-guerre jusqu'à la fin des années 80). L'exposition permanente, qui présente les missions et les collections de la MAP est ouverte à tous. Vous y découvrirez les trésors du patrimoine national et les richesses des collections photographiques du ministère de la Culture. Les visites guidées (gratuites) seront organisées par groupe d'une dizaine de personnes.

Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine - 11, rue du Séminaire de Conflans



Vos Ateliers

Atelier d'art Croqueurs de vie

Isabelle Lherminé • 14 bis, place Bobillot
Tél. 06.60.75.27.05
associationcroqueursdevie@gmail.com

Les Ateliers d'Art de Charenton

Daniel Guénard • Tél. 01.77.01.58.70
ateliersartcharenton@gmail.com

L'Atelier de Charenton

Sandrine Sananès • 33, rue Gabrielle
Tél. 06.12.61.39.08
contact@latelierdecharenton.com

Atelier de création

Pierre Pouliot • Maison des Artistes
9, place de la coupole • ppouliot@free.fr

Ateliers tout en couleurs

Nataly Guetta • 51, square Henri Sellier
Tél. 06.84.59.63.24
asso@atelierscouleurs.org

Minuit Mardi

Anne Mandorla • Maison des artistes
de Charenton 9, place de la Coupole
Tél. 06.09.31.56.86 • www.mandorla.net

Pôle de Danse Verticale

197, rue de Paris
poledanseverticale@retouramont.com

CHARENTON DEMAIN

Participez !

Permanences décentralisées des élus de notre groupe les samedis matin, rendez-vous en mairie, organisations de réunions publiques thématiques, Conseil municipal des jeunes, Comité Citoyen concernant l'opération "Charenton Bercy", ateliers de rue portant sur le partage de l'espace public et le vélo, notre équipe multiplie les possibilités d'échanges et de dialogue avec nos concitoyens. Selon leur envergure, les projets privés de construction comme celle d'un immeuble font aussi l'objet d'une présentation publique à l'initiative de la ville.

Conformément à son programme électoral, notre Municipalité souhaite intensifier et déployer cette dynamique en instaurant 5 conseils de quartier. Ces instances de participation locale permettront de développer la participation citoyenne et enrichiront l'action de la ville pour qu'elle réponde au plus

près aux attentes des Charentonnais. Nous vous invitons ainsi à adresser vos candidatures, avant le 24 octobre 2021, pour participer à la démarche de démocratie locale et à l'amélioration de la vie quotidienne dans tous nos quartiers.

De plus, la plateforme lafabriquedecitoyenne.charenton.fr, entièrement consacrée à la démocratie participative, permettra les échanges en ligne. Ce site est aussi une solution pour éviter les écueils de la crise sanitaire susceptible de limiter les réunions en présentiel.

Echanger, dialoguer, informer, concerter sont les piliers de notre démocratie de proximité !

Les élus du groupe Charenton Demain



CHARENTON PASSIONNÉMENT

Vive la rentrée !

Après 18 mois difficiles nous espérons toutes et tous reprendre une vie "normale", une vie riche en projets, retrouver nos activités qui ont été suspendues durant les derniers mois. Les associations charentonnaises ont fait le maximum pour continuer à assurer leurs cours, leurs activités quand cela était possible durant l'année 2020/2021. Nous les remercions et les encourageons à continuer à accompagner les Charentonnais dans leurs loisirs et activités sportives, culturelles, ... Nous déplorons certes les moyens limités mis à leur disposition malgré leur rôle essentiel

et la demande croissante d'inscriptions à laquelle elles ne peuvent pas toujours faire face. Nous vous donnons rendez-vous au forum des associations le dimanche 5 septembre.

Nous profitons de ces quelques lignes pour remercier également l'ensemble du personnel de la ville qui a mis à profit cette période estivale pour préparer la rentrée malgré une météo capricieuse où ont alterné des périodes de canicule et de pluies diluviennes.

Bonne rentrée à toutes et à tous !

Caroline CAMPOS-BRÉTILLON, Oriane OUTIN, Serge TOURCHIK

contact@charentonpassionnement.fr



CONSTRUIRE L'AVENIR À CHARENTON

La ZAC Charenton-Bercy ignore l'avis de l'Autorité Environnementale !

Lors du dernier conseil municipal, la majorité a voté en faveur du dossier de création de la ZAC de Charenton Bercy malgré l'avis défavorable émis par l'Autorité Environnementale le 23/12/20. Selon cette entité indépendante, le site est fortement enclavé, bordé par l'A4 et le périphérique, à proximité d'un des plus importants échangeurs d'Europe. Le projet qui inclue une tour de 200m, créera un quartier mixte, accueillant 3000 nouveaux habitants et 10000 occupants de bureaux. Le trafic routier augmentera encore sur des axes déjà saturés car aucun transport en commun supplémentaire n'est prévu.

Le secteur est soumis à un aléa fort d'inondation et exposé à des niveaux élevés de pollution atmosphérique et sonore. Alors que la France a été condamnée par la cour de justice européenne pour non-respect de la directive relative à la qualité de l'air, les nouvelles populations seront exposées à des risques naturels et sanitaires importants.

Nous rappelons que les experts de l'ONU évaluent à 38% les émissions de gaz à effet de serre générées par le BTP. Nous exigeons de revoir intégralement le projet pour concevoir un éco-quartier avec des espaces verts et des habitations de faibles hauteurs en matériaux biosourcés. Le télétravail fait aujourd'hui partie de notre quotidien et à Charenton les bureaux vacants sont nombreux donc la construction d'une tour mixte logements bureaux est inutile.

Argentina DENIS

eelvcharenton@gmail.com



CHARENTON POUR TOU.T.E.S !

Associations : l'heure est toujours grave !

Lors du CMag de Sept. 2020, nous faisons le constat d'un monde associatif charentonnais en extrême difficulté et pour lequel l'appui financier de la majorité n'était pas à la hauteur des enjeux.

L'Etat est fautif, en ceci qu'il n'aide pas la trésorerie ou à la levée de ces obstacles pour les vecteurs de lien social et de vie de quartier que sont nos associations. La majorité municipale porte également cette responsabilité d'ignorer que certaines associations, pour éviter la fin des activités, sont tentées de quitter notre ville pour des communes plus généreuses ou à l'écoute. Elle nie l'évidence : les subventions ne sont pas là que pour compléter une trésorerie, mais pour permettre de se développer sur les années qui viennent.

À l'heure du Forum des Associations 2021, j'invite les Charentonnais et les associations à manifester l'ampleur réelle des besoins actuels et futurs. Sans changement de braquet, la vie associative charentonnaise est condamnée à périr.

João Martins Pereira

jmartinspereira@charentonlepont.fr

Un an après cette tribune, après les votes des budgets & comptes administratifs, et la rallonge ridicule de fin d'année, nous avons la même inquiétude concernant nos associations, la même incompréhension face à l'inaction de la commune. Les pertes de recettes sont colossales, les charges sont maintenues à l'identique (voire augmentent) et les conditions d'exercice des pratiques associatives sont toujours plus compliquées avec le contexte sanitaire.

- renforcer la politique d'isolation des bâtiments y compris municipaux,

- verdifier davantage la ville surtout près de l'autoroute.

- remplacer immédiatement tous les véhicules et engins polluants du parc municipal en engins électriques ou hydrogène ; notre Maire doit donc donner l'exemple à ses administrés. Car les véhicules de la ville sont par nature amenés à circuler toute la journée dans nos rues. Leur empreinte nocive est énorme ! Il conviendrait enfin d'adopter dans les meilleurs délais un plan énergie climat pour la ville.

Notre mouvement se mobilisera sans faille sur ce sujet vital, comme le Gouvernement et le Président de la République.

Francis Rodriguez-Lacam

francis.rodriguez-lacam@sfr.fr



VIVONS MIEUX À CHARENTON !

Évolution catastrophique du climat mondial

Le Giec (groupe d'experts intergouvernemental sur le climat) de l'Onu vient une nouvelle fois de sonner l'alarme et d'appeler l'attention du monde entier sur l'évolution catastrophique du climat mondial. Celui-ci est en train de se réchauffer et de se dégrader fortement et à grande vitesse, du fait des activités humaines qui émettent trop de gaz à effet de serre (co2 et méthane principalement).

Il est urgentissime, dans l'intérêt des générations présentes et surtout à venir, que tous les acteurs se mobilisent au maximum pour réduire ces émissions. Une ville comme Charenton, de plus de 30 000 habitants, doit agir beaucoup plus en ce sens, sans attendre, par des mesures concrètes comme :
- obtenir la réduction de la pollution venant de l'autoroute par une réduction de la vitesse autorisée,

Naissances

Avec nos plus vives félicitations

James CUSSAGUET • Mio CHEUNG • Demba TANDIA • Ayden ERHART • Gaël COUTURIER LEBEAU • Margaux VIDAL • Aurélie HAMON BONHEUR • Corentin GRILLET • Eléa FOURCHES PELLEN • Aaron GLAUBERG • Suzanne MURAT • Gabriel BEGUIER • Emma DZIUBA • Gabriel THOM • Emy-Christy TCHANA TCHIKO • Zakarya EMILE • Levi NIZARD • Amaury BASTIAN • Lison MODOCK • Ely SEBAG • Clémence FOUQUET • Léa WARSZAWSKI • Eléanore BARRUET • Zeev SMIA • Emma SITRUK • Mathis de SYLVA

Mariages

Avec tous nos vœux de bonheur

Céline COREA et Aurélien GARREAU-TURPIN • Céline RODRIGUES et Alexandre BOITEL • Coralie FONTAINE et Michel BOESCH • Gabrielle MOATI et Marius OLLIVIER • Mah HAMDOUNI et Amine BERROUHO • Ysaline MARTINEAU et Julien BENAÏM • Hélène GIRARD et Gabriel LEW • Sandra NADY MOUSAD et Cyril MIKHAIL • Illona SOUNIGO et Ruben BENEPTALI • Alicia DURAND et André AXELROUDE • Ana VARAS ALONSO et Stéphane TONI • Cécile DEROUET et Anthony BERTIN • Sabine PELEGRI et Maxime PARODI • Charlotte CHONGPAIBUL et Yves MONIER • Nadia MIMOUNI et Hicham ADIOUI • Thais DE SOUZA BRANDÃO et Alexander DA SILVA • Amina GHANASSI et Jean-Marie MALÉ • Manivanh THONGKHAMDY et Phiraphat CHIRA-AT • Carla LEVY et Zakary MARRACHÉ • Diane BENHAIM et Mike BOUCCARA • Joanna SENANEDJ et Oryle HOURI • Marie-Anne RAYPOULET et Stéphane GOUIN • Suzanne ZHU et Marco BAEZ VERGARA • Morgane FROC et Vincent THAY • Richie BAMONIMIO SHAKO et KABALA MUNDANKULU • €

Décès

Avec nos sincères condoléances

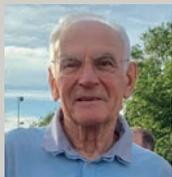
Ginette BERNARD veuve DROGE • Thierry GUIDON • Gilles MÜTZENBERG • Marcel CZERKIEWICZ • Josiane PÉREZ • Micheline LANGLET veuve PLEINARD • Georges PHILIPOT • Hervé TOLLU • Dora FAJOL veuve CZERKIEWICZ • Henri GUEDON • Christelle MAUREL • Colette JACOB veuve DURIF • Sylvie DESCHAMPS épouse MAINCHIN • Sarah ELNECAVÉ veuve SOMAVILLA • Noureddine TRABELSI • Elie TAPIA



DISPARITION Sakina Hamid

Sakina Hamid nous a quittés le 24 juillet dernier. Elle était, au début de sa vie professionnelle, une commerçante bien connue du quartier de Valmy et des habitants de la ville. Elle était entrée au Conseil Municipal en 1983 dans l'équipe d'Alain Griotteray. Elle y a siégé en tant que conseillère municipale, puis 1^{er} Maire Adjointe en charge des Affaires Sociales.

En 1995, elle a été promue Chevalier dans l'Ordre National du Mérite par décret du Président de la République, saluant son sens admirable du dévouement. Ensuite, elle a pris en 2001 des fonctions de Directrice de Cabinet à Villeneuve-Le-Roi. Elle en deviendra la 1^{ère} Maire Adjointe en charge du personnel jusqu'en 2020. A ses proches et amis, la rédaction du *Charenton magazine* présente ses condoléances.



MONDE ASSOCIATIF Philippe Beuchet

Nous apprenons avec une profonde tristesse la disparition de Philippe Beuchet, Président du Club "CNM Charenton Volley Ball". Cette grande figure du sport charentonnais était très appréciée du monde associatif, il a œuvré pendant plus de 50 ans auprès du CNM Charenton Volley mais aussi pour la Fédération Française de Volley, pour le Comité Régional Olympique et sportif de l'Ile-de-France et pour le Comité Départemental du Val-de-Marne du Volley-Ball. Il s'était également impliqué dans la préparation des Jeux Olympiques d'Albertville et dans l'organisation de compétitions internationales. Homme de convictions, profondément humaniste, dévoué, charismatique et engagé à nul autre pareil pour la jeunesse, il a donné sans compter pour son club et ses membres de génération en génération. Nos pensées vont naturellement à son épouse, Martine, ainsi qu'à leurs enfants Virginie, Jérôme et Xavier.

Recensement

Vous venez d'avoir 16 ans, venez-vous faire recenser.

- Les jeunes garçons et filles nés en Septembre 2005 : de Septembre 2021 à Décembre 2021
- Ceux nés en Octobre 2005 : d'Octobre 2021 à Janvier 2022
- Ceux nés en Novembre 2005 : de Novembre 2021 à Février 2022

Si vous veniez avant votre date anniversaire, nous ne pourrions pas enregistrer votre demande. Par contre, ceux qui ne se sont pas encore fait recenser et qui ont moins de 25 ans doivent venir en mairie afin de régulariser leur situation vis-à-vis du recensement militaire.

Pièces à fournir

- carte nationale d'identité,
- livret de famille des parents,
- décret de naturalisation ou déclaration devant le juge d'instance, si acquisition de la nationalité française ou née(e) à l'étranger,
- carte d'identité d'un des 2 parents dans le cas où le jeune est né en France et que ses 2 parents sont nés à l'étranger.

Cette démarche est obligatoire. Elle vous permettra par ailleurs d'obtenir une attestation indispensable pour présenter tous les examens (baccalauréat, permis de conduire, etc...).

Affaires civiles

**Ouvert du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15
au 16, rue de Sully
et les samedis de 9h à 12h15
au 7, rue Gabriel Péri.**

SANTÉ à Charenton

PERMANENCES PHARMACIES

Dimanche 5 septembre

PHARMACIE DU MARCHÉ

68 bis, rue de Paris
Tél. 01.43.68.00.38.

Dimanche 12 septembre

PHARMACIE DE GRAVELLE

118, rue de Paris
Tél. 01.43.68.18.32.

Dimanche 19 septembre

PHARMACIE DU CENTRE

67, rue de Paris
Tél. 01.43.78.78.09.

Dimanche 26 septembre

PHARMACIE NGUYEN QUACH

14, rue Victor Hugo
Tél. 01.43.76.62.32.

Dimanche 3 octobre

PHARMACIE CENTRALE

54, rue de Paris
Tél. 01.43.68.01.41.

Dimanche 10 octobre

PHARMACIE DU PLATEAU

52, rue Gabrielle
Tél. 01.43.68.06.61.

SAMU 94 : 15 ou 01.45.17.95.00.

Urgences dentaires : 01.48.52.31.17.

Centre antipoison : 01.40.05.48.48.

École Nationale Vétérinaire : 01.43.96.72.72.

Maternité de Saint-Maurice : 01.43.96.60.68.

PMI - 21 bis, rue des Bordeaux : 01.43.78.00.38.



Version audio du *Charenton magazine*
sur www.charenton.fr

Inscriptions à la Newsletter de Charenton

Pour ne rien rater
de l'actualité municipale,
inscrivez-vous à la Newsletter.
Vous la recevrez toutes les semaines.

Inscriptions :
www.charenton.fr/newsletter



DIMANCHE 5 SEPTEMBRE 2021

Culture
Jumelages

Sport

Solidarité
Handicap

Citoyenneté

Éducation
Jeunesse

Environnement

FORUM des ASSOCIATIONS

**9h30/17h • Marché du Centre
et école Aristide Briand**
Renseignements • 01 46 76 47 58
Entrée libre



Associations

Charenton
ma ville



Charenton-le-Pont
charenton.fr